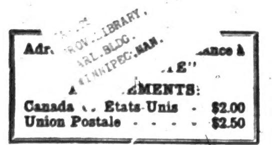
VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MARDI 22 JUILLET 1924 NUMERO 7



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LA PROHIBITION EST BATTUE EN SASKATCHEWAN

Majorité de plus de 30,000 en faveur du contrôle du gouvernement — Contre la vente de la bière au verre

Régina — La prohibition en Saskatchewan a été rejetée le 16 juillet par les électeurs qui se sont prononcés à une majorité décisive en faveur du contrôle de la vente des liqueurs par le gouvernement.

Les chiffres officiels sont les suivants: pour la prohibition, 70,430, contre la prohibition, 103,130, majorité contre la prohibition, 32,700, 70,709 favorisent le contrôle complet du gouvernement et 62,439 sont en faveur du contrôle gouvernemental doublé de la vente de la bière dans des établissements licenciés.

Verdict décisif

Le peuple a donné le verdict décisif qu'on attendait de lui. Il avait été dit assez clairement que si le résultat du plébiscite n'était pas bien tranché, le gouvernement ne se croirait pas justifié de supprimer la loi actuelle de tempérance.

Régina, Saskatoon, Moose Jaw et Prince Albert ont donné une majorité de 9,680 contre la prohibition. La ville de Régina à elle seule s'est prononcée par 4,970 voix en faveur d'un changement.

Voici quelques majorités contre la prohibition: Rosthern, 800; Gravelbourg, 700; Happyland, 600; Cypress, 500; Yorkton, 700; Maple Creek, 500; Touchwood, 900; Willow Bunch, 800; Pheasant Hills, 1,400.

Dès le début du dépouillement des votes, on a pu s'apercevoir que la majorité était contre l'établissement d'un système de vente de la bière dans des établissements licenciés.

Trois villes seulement: Régina, Saskatoon et Prince-Albert, se sont prononcées, à une majorité peu considérable d'ailleurs, pour la vente de la bière avec permis. Les prohibitionnistes ont voté contre cette clause après avoir voté pour la prohibition, l'autre alternative étant celle de la régie directe.

En attendant le retour de Dunning

Les membres du cabinet refusent de dire quelle forme prendra le contrôle des liqueurs en Saskatchewan, mais ils sont unanimes à dire que la loi de tempérance existe toujours et doit être observée. Le premier ministre Dunning est en Angleterre et d'ici son retour, dont la date est encore incertaine, aucune démarche ne sera faite pour transporter dans le domaine légal le résultat du plébiscite contre la prohibition. La législature ne se réunira pas avant octobre ou novembre, mais il est probable qu'à cette époque, le gouvernement aura étudié la situation, considéré le succès obtenu dans les autres provinces qui possèdent le contrôle des liqueurs et sera en mesure de proposer à la législature un système pour la Saskatchewan.

Il est à remarquer que les campagnes aussi bien que les villes se sont prononcées contre la prohibition.

Ministre en faveur de la bière

L'hon. A.-P. McNab, ministre des travaux publics et premier ministre intérimaire, a déclaré: "Dans l'intérêt de la vraie tempérance je regrette profondément que la clause B, qui a trait à la vente licenciée de la bière, ait été rejetée par les électeurs. Un vote favorable sur cette question aurait matériellement aidé le gouvernement provincial à supprimer la fabrication à domicile et la contrebande, qui sont, à mon avis, les deux plus grands fléaux se rapportant au commerce des liqueurs. Ils constituent le pire malheur qui afflige notre population en ce moment et je regrette beaucoup que le peuple n'ait pas placé entre les mains du gouvernement le pouvoir d'en finir avec les "moonshiners" et les colporteurs illicites de liqueurs."

Cette déclaration de M. McNab est très commentée et l'on discute la possibilité pour le gouvernement de recommander quelque mesure par laquelle les municipalités qui le désirent pourraient avoir un système de vente de bière strictement réglementé. Le gouvernement, fait-on remarquer, n'est pas tenu par le plébiscite à une ligne d'action bien définie et il peut mettre à profit l'expérience des autres provinces en la matière.

M. HENRI LACERTE PRESIDENT DE L'ASS. D'EDUCATION DU MANITOBA

A sa réunion régulière de mercredi dernier, le comité exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a élu ses officiers.

M. Henri Lacerte a été élu président général en remplacement de M. Hormisdas Béliveau, sortant de charge. M. J. A. Cusson a été élu vice-président et M. J. H. Léveillé a été réélu trésorier.

M. J. H. Daignault a été choisi de nouveau comme secrétaire.

Les membres du comité exécutif dont la nomination relève de l'autorité épiscopale et des différentes institutions sont les suivants:

Chapelain: Mgr Jubinville.

Visiteur des écoles: M. l'abbé J. A. Sabourin.

Représentant du Collège de Saint-Boniface: le R. P. Recteur.

Représentant du Juniorat de la Ste-Famille: R. P. Péalapra, O.M.I.

Représentant des Frères de Marie: R. F. Joseph.

Comités permanents

On a procédé ensuite à la formation des comités permanents.

Le comité de Fonctionnement scolaire se composera, comme le précédent, des personnes suivantes: R. P. Bourque, S.J., R. P. Péalapra, O.M.I., M. l'abbé J. A. Sabourin, Frère Joseph, MM. Camille Fournier et Joseph Leblanc.

Le comité d'Organisation comprend: MM. J. A. Cusson, J.-H. Léveillé, Eug. J. Dufresne, Louis-Philippe Gagnon, Donatien Frémont, Marius Benoist.

M. Joseph Leblanc a été nommé président du comité de Vigilance avec pouvoir de s'adjoindre les membres qu'il jugera à propos.



M. HENRI LACERTE

Des remerciements ont été votés à M. Hormisdas Béliveau pour la compétence et le zèle qu'il a apportés dans l'accomplissement de ses fonctions de président. M. Lacerte a remercié les membres du comité de l'honneur qui lui était fait. Il a rendu hommage à l'activité et à la sagesse de son prédécesseur et a déclaré qu'il s'efforcerait de suivre les traditions en honneur à la présidence de l'Association d'Education. M. Béliveau, de son côté, en félicitant le nouveau président, a exprimé sa gratitude pour la collaboration dévouée qu'il a toujours eue de la part des membres de l'exécutif et de son secrétaire M. Daignault.

LA SESSION EST FINIE A OTTAWA

Un échec pour le projet du chemin de fer de la Baie d'Hudson — Les pouvoirs du Sénat seront réduits

Ottawa — Le parlement, qui siégeait depuis la fin de février, a été prorogé par le gouverneur général samedi à 3 h. 20. Les derniers jours, et particulièrement les dernières heures de la session ont vu l'expédition à toute vapeur d'une foule de projets qui, en d'autres temps, auraient été longuement discutés.

M. Mackenzie King, avant la clôture, a annoncé l'intention du gouvernement de réduire les pouvoirs du sénat. Ceci est la conséquence des différends qui se sont élevés entre les deux chambres au cours de la session.

Nous ne pouvons que mentionner les plus importantes des questions réglées au cours de la dernière semaine parlementaire.

Une défaite pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson

Sur une motion du gouvernement pour que la Chambre se forme en comité des subsides, M. Andrew Knox, député progressiste de Prince-Albert, propose en amendement que ce serait une grande perte pour la population de l'Ouest de ne pas construire le chemin de fer de la baie d'Hudson. Tout l'Ouest prend part à la discussion, tandis que M. Hughes, de l'île du Prince-Edouard, et le général Ross, de Kingston, déclarent que cette entreprise est chimérique. La discussion s'est prolongée la majeure partie de la nuit.

Au cours du débat, il y a eu un discours français prononcé par M. Beaubien, de Provencher. Ce dernier a dit que des missionnaires distingués, tel que S. G. Mgr Charlebois, ont déjà déclaré qu'ils avaient foi en l'entreprise. Il fait aussi appel à l'Est pour aider au parachèvement de cette voie ferrée, surtout lorsque l'on vient d'accorder un pont à Montréal et un viaduc à Toronto, le tout représentant plus de trente-cinq millions de dollars. Ce fut l'un des meilleurs discours de la journée.

M. Forke a déclaré que son parti tenait à obtenir l'opinion de la Chambre sur ce sujet important demandé par un million de personnes dans l'Ouest. L'hon. G.-P. Graham déclare que le parlement ne peut rien faire pour le moment. Cela ne veut pas dire que le projet est abandonné, car ce chemin de fer aura toujours son utilité pour la colonisation.

La motion de censure contre le gouvernement à ce sujet a été rejetée au matin par un vote de 78 à 20, donnant une majorité de 58 au gouvernement.

Deux conservateurs, MM. Drayton et Sutherland, ainsi que sept progressistes, MM. Woods, Shaw, McBride, Reid, Sexsmith, Pritchard et McTaggart, ont voté avec le gouvernement.

Le débat sur la Home Bank

La longue discussion que l'on se promettait sur la Home Bank a passé en Chambre comme une lettre à la boîte aux lettres. Il n'y a pas eu de débat du tout, et la Chambre s'est engagée simplement à reconnaître le droit moral des déposants de la Home Bank à réclamer une compensation du gouvernement des pertes qu'ils ont subies au cours de la faillite de cette institution.

CONTRE LE SENAT

La Saskatchewan demande la réforme immédiate du Sénat

Régina — Un télégramme du gouvernement de la Saskatchewan à l'honorable premier ministre King demande la réforme du sénat.

La décision d'envoyer cette dépêche au premier ministre a été adoptée au cours d'une séance du conseil exécutif à laquelle on a discuté la situation créée par la décision du sénat canadien rejetant les embranchements du Canadien National dans la Saskatchewan.

Le texte du télégramme envoyé par l'honorable A.-P. McNab, premier ministre intérimaire, et dont copie a été transmise à l'honorable Motherwell, ministre fédéral de l'Agriculture, se lit comme suit:

"Portez votre attention sur la troisième clause d'une délibération relative aux embranchements, adoptée à la dernière session de la législature de la Saskatchewan, et qui dit: "Le rejet d'une telle loi par le sénat pour une deuxième fois constituera un motif plausible de modifier le pouvoir de veto du sénat. La population de la Saskatchewan est profondément consternée de cette décision du sénat et demande en conséquence un amendement à la constitution, en vertu duquel le sénat serait sous le contrôle de la chambre des Communes, dans la même mesure que la chambre des Lords en Angleterre est sous le contrôle des Communes. Cette question devrait être étudiée immédiatement avant la fin de la présente session et le parlement ne devrait pas regarder de prolonger encore la session pour donner toute son attention à cette importante question."

L'association des Grain Growers a aussi protesté dans un télégramme envoyé à Ottawa contre le pouvoir du sénat de s'opposer aux décisions adoptées par les représentants immédiats du peuple auprès du gouvernement.

AGRICULTURE

Ce qu'un compatriote rapporte d'un voyage de l'Est

Nous avons eu le plaisir de saluer hier M. Louis Lépine, de Saint-Vital, de retour d'un voyage dans l'Est. Notre compatriote vient de passer trois semaines à visiter les principales villes de l'Ontario, des Etats-Unis et de la province de Québec. Il s'est principalement attaché à étudier comment se fait la culture dans les fermes autour de Montréal et il a été vivement intéressé par tout ce qu'il a vu.

La province de Québec est beaucoup plus avancée que nous dans le domaine de la culture mixte, dit-il, et elle nous donne une grande leçon dont nous devrions profiter. Tous les cultivateurs y sont à l'aise et cela tient uniquement à leur manière de travailler. Ils ont des vaches laitières de race et les fermes ne sont pas rares où l'on fait de $200 à $300 de crème par mois avec seulement quinze à vingt vaches. Il n'y a pas un pouce perdu et la culture des fruits elle-même rapporte de très jolis bénéfices à ceux qui s'y livrent.

M. Lépine a été très impressionné par la grande leçon que la province de Québec donne ainsi à nos fermiers de l'Ouest. Il se demande si un certain nombre de nos cultivateurs à l'aise ici ne pourraient pas s'organiser pour aller juger par eux-mêmes des résultats obtenus par cette exploitation agricole intelligente, afin d'en faire bénéficier leurs compatriotes. Il n'y a aucun doute que nous aurions tout à gagner à cultiver moins grand, mais avec plus de soin, à avoir moins de vaches mais à n'en avoir que des bonnes, en un mot à faire une culture mixte vraiment intelligente et profitable. Il ne sera jamais trop tôt pour entreprendre cette réforme qui s'impose si l'on veut garder au sol sa fertilité et aussi garder le Canadien sur la ferme.

Nouvelles brèves

CASTOR, Alta — Presque toute la partie commerciale de Castor a été détruite ou gravement endommagée par un incendie qui s'est déclaré dans l'hôtel National et s'est rapidement propagé. Les pertes totales s'élèvent à $300,000.

OTTAWA — D'après des rapports de huit pays d'Europe qui ont produit l'année dernière 65 pour cent de la récolte totale de blé, il y aura cette année une diminution de 10 pour cent sur 1923.

MONTREAL — Gabriel Cusson, un aveugle de naissance, a obtenu la bourse de $3,000 de la province de Québec qui lui permettra d'aller continuer ses études musicales en Europe.

QUEBEC — Malgré les potins les autorités provinciales nient que les élections partielles soient déjà fixées. On annonce cependant que les élections auront lieu le 3 novembre.

QUEBEC — Le couvent de la Congrégation, à la Baie Saint-Paul, a été détruit par un incendie. Les pertes sont estimées à $100,000.

TORONTO — La moisson du blé d'automne dans l'Ontario va commencer cette semaine.

BROCKVILLE, Ont. — Une vache Holstein de deux ans appartenant au Dr M.-W. Locke, de Williamsburg, comté de Pontiac, a produit pendant trente jours 2,788.5 livres de lait et 113.82 livres de gras, équivalent à 142.28 livres de beurre. Son propriétaire prétend que c'est un record mondial.

QUEBEC — Un fort contingent de Mennonites s'élevant à 1,122 personnes a débarqué vendredi du "Minnedosa", du Pacifique Canadien. Ces colons se rendent à Rosthern, Sask. On considère que c'est le contingent le plus considérable de toute nationalité à débarquer en même temps au port de Québec.

OTTAWA — Le fameux pic du mont Geikie, 10,854 pieds de haut, dans le parc national Jasper, qui n'avait encore jamais été escaladé, vient d'être atteint par trois intrépides alpinistes: Cyril Wates, d'Edmonton; M.-D. Geddes, de la "Farm and Ranch Review", et Val-E. Fynn, de Saint-Louis, Mo.

M. TASCHEREAU DEMANDE A HERRIOT DE NE PAS ROMPRE AVEC LE VATICAN

Thetford Mines, P. Q. — M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, a profité du banquet offert à M. Lapierre, le nouveau ministre sans portefeuille pour déclarer les sentiments que lui inspirait la politique antireligieuse du gouvernement Herriot, et pour annoncer qu'il avait envoyé à M. Herriot un message de protestation au nom de la province de Québec.

Voici la partie de son discours qui se rapporte à ce sujet:

"Il y a un an, presque à pareille date, dit M. Taschereau, alors que nous étions réunis comme ce soir, à East-Angus, j'adressais, au nom de notre vieille province, un message à la France. Il paraissait y avoir des défaillances autour de cette nation. Ses alliés des jours sombres de la guerre semblaient la laisser seule pour remplir la tâche d'assurer les fruits d'une victoire qui lui avait coûté tant de deuil et tant de merveilleuses ressources. "Tenez bon, disions-nous à nos cousins de là-bas, la province de Québec est de tout coeur avec vous." On s'est déclaré pour lors, reconnaissant de ces mots de sympathie et d'encouragement qui venaient à leur heure et qui rendaient bien le sentiment de notre peuple.

"Me sera-t-il permis aujourd'hui d'adresser un autre message à la France, encore au nom de la province française de Québec? Ces paroles auront toute la sincérité de l'émotion qui me les dicte.

"Votre gouvernement, d'après ce que nous rapportent les dépêches, désire rompre avec le Vatican. Je ne veux scruter ni les motifs qui vous animent, ni les raisons qui vous font agir ainsi. Cela ne regarde que vous seuls. Mais les quatre millions de Français qui habitent ce continent sont chagrins et bouleversés. Le Canada français est l'exemple le plus frappant de la vitalité de la France. Depuis près de deux siècles, nous sommes séparés de vous. Voyez cependant comme nous avons pieusement gardé votre souvenir, vos traditions, votre langue et vos lois. Nous vous sommes attachés tout autant qu'au jour où votre dernier soldat nous a laissés. Mais, croyez-m'en, s'il existe aujourd'hui un Canada français, si nous y parlons votre langue, si nous y chantons vos chansons, si nous y pratiquons votre droit, c'est parce que nous sommes toujours restés fidèles au culte que vos missionnaires et vos martyrs nous ont enseigné, c'est parce que nous avons conservé avec Rome les relations que vous voulez rompre. Là réside le mystérieux secret de la survivance française qui vous étonne parfois et qui confond nos voisins. De grâce, que les Français de là-bas ne brisent pas les liens auxquels les Français d'ici attribuent leur salut en tant que race française. Qu'ils ne donnent pas à nos adversaires le dangereux plaisir de nous dire que nous faisons fausse route, et que la vieille mère patrie renverse les autels que nous opposons à l'envahisseur de l'idéal français chez nous."

M. BOURASSA EN ACADIE

Le directeur du "Devoir" portera le salut des Canadiens français et des Franco-Américains à nos frères acadiens — Un beau voyage organisé par le "Devoir"

M. Bourassa, initiateur du mouvement nationaliste et directeur du grand quotidien catholique de Montréal, le "Devoir", doit faire, le mois prochain, du 17 au 23, une tournée en Acadie en compagnie d'une centaine de pèlerins recrutés par le "Devoir".

L'ancien député de Labelle, qui est l'un des hommes les plus versés dans l'histoire canadienne et acadienne est, de plus, le fils de M. Napoléon Bourassa, auteur du célèbre roman "Jacques et Marie", qui a joui d'une vogue énorme et qui est depuis longtemps épuisé. M. Bourassa se fera l'interprète des pèlerins du "Devoir", notamment à Moncton, Grand-Pré et Pointe-de-l'Eglise.

Ce voyage a été organisé par le "Devoir" à la demande de grand nombre de ses amis qui depuis longtemps désiraient consacrer quelques jours à la visite de la terre acadienne sous la conduite de guides sûrs, tant pour y accomplir une sorte de pèlerinage historique au siège des gestes les plus émouvants de l'histoire canadienne comme de l'histoire du monde, que pour nouer des relations avec nos frères acadiens.

On a choisi la ligne du Chemin de fer national du Canada qui est la plus pittoresque et de plus parce qu'elle permet de passer à l'aller et au retour par deux chemins différents, de ne point revenir sur ses pas. Le train arrête le long de la route pour accueillir des voyageurs et pour saluer nos frères aînés, les Acadiens, pour visiter des sites historiques, à Moncton, Grand-Pré, Annapolis (ancien Port Royal), Pointe de l'Eglise, siège d'un collège classique, Yarmouth, Memramcook, Tusket, Pubnico. Puis il file sur Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse, la plus ancienne ville anglaise d'Amérique où il fait un séjour de plusieurs heures.

Le convoi, tout acier, le dernier mot du confort, est propriété temporaire du "Devoir", qui en règle, à sa guise, les arrêts. Il comprend un wagon-observatoire, un wagon à compartiments et plusieurs wagons-pullman, un fourgon à bagages où les voyageurs auront accès à toute heure du jour, ce qui évitera l'encombrement des malles; de plus le service sera tout français, menus français. Et on n'entendra à bord que du français.

Moins de quatre sous le mille

Le coût minimum du voyage pour un lit du haut est de $75.00. Comme le train parcourt 2,060 milles, cela fait moins de quatre sous le mille pour la locomotion, le coucher et le transport. Le train sera un véritable hôtel roulant.

Les adhésions sont venues nombreuses de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. On doit désormais déposer tout le montant en achetant le billet. Il y a un wagon à huit compartiments et six salons mais toutes ces places sont vendues. Il reste un certain nombre de lits du bas et plusieurs lits du haut. Voici les prix, tous frais compris à bord: Lit du haut, $75.00; lit du bas, $80.00.

On est prié de s'adresser au "Devoir" (Voyage en Acadie) case postale 4020. Faire les chèques à l'ordre du "Devoir", payable au pair à Montréal.

AUXILIAIRE DU CARDINAL BEGIN

M. l'abbé Langlois, directeur du Grand Séminaire, est nommé évêque auxiliaire de Québec

Québec — On annonce que Sa Sainteté Pie XI a élevé M. l'abbé J.-Alfred Langlois, directeur du Grand Séminaire de Québec, au poste d'évêque titulaire de Titopolis et d'évêque auxiliaire de Québec.

La nouvelle, prévue depuis plusieurs semaines, a causé une grande joie à Québec.

M. l'abbé Langlois est né à Sainte-Claire, dans le comté de Dorchester. Il a fait ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 25 mai 1902. Après avoir passé un an au collège de Lévis, il devint professeur au séminaire de Québec où il demeura jusqu'en 1906.

L'abbé Langlois alla étudier alors au Collège canadien à Rome, en 1907, puis à Louvain, en 1908. A son retour, en 1909, il fut professeur de théologie au Grand Séminaire jusqu'en 1917.

L'abbé Langlois fonda alors la paroisse du Sacré-Coeur qui constituait autrefois une partie de Saint-Sauveur. Après avoir établi solidement cette paroisse, il fut rappelé au Grand Séminaire de Québec en 1921 comme directeur, position qu'il occupe depuis cette époque.

Après la nomination d'un deuxième évêque auxiliaire de Québec, le siège épiscopal de cette province ecclésiastique, pour la deuxième fois depuis 1670, a trois évêques pour présider à ses destinées. En 1725, en raison du fait que l'assistant de Mgr de Saint-Valier, Mgr de Mornay, ne put venir en Canada, Rome nomma pour le remplacer Mgr Dosquet.

L'HON. BELCOURT A LA CONFERENCE INTERALLIEE

Il y représente le Canada comme ministre plénipotentiaire avec pleins pouvoirs de signer en son nom

Londres — Le sénateur N. A. Belcourt est arrivé à Londres mercredi pour représenter le Canada comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la conférence interalliée. Personne dans la capitale ne paraissait savoir qu'il venait dans ce but. Le sénateur se rendait à Londres pour affaires légales professionnelles. M. Mackenzie King lui a demandé de représenter le Canada à la conférence si c'était nécessaire. C'est la première fois qu'un Canadien qui n'est pas membre du cabinet se trouve nommé ministre plénipotentiaire. Il est à noter cependant que M. Belcourt est membre du conseil privé.

A Ottawa

Ottawa — La question de la nomination du sénateur Belcourt comme ministre plénipotentiaire du Canada à la conférence interalliée de Londres a été soulevée jeudi aux Communes par J.-S. Woodsworth, député ouvrier de Winnipeg. Le premier ministre a confirmé le rapport de sa nomination; il a dit que tout en n'ayant pas reçu de message de Londres depuis l'arrivée de M. Belcourt, il espérait bien que pleins pouvoirs lui avaient été donnés conformément à la requête faite par le gouvernement canadien. M. King a passé en revue la correspondance échangée avec le gouvernement britannique au sujet de cette conférence.

Le Canada gagne son point

Ottawa — Le Canada a gagné son point à la conférence interalliée. Le sénateur Belcourt assistera à cette conférence comme membre de la délégation de l'Empire britannique, avec pleins pouvoirs du roi de représenter le Canada et de signer en son nom.

Le système de représentation suivi est semblable à celui adopté à la conférence de Paris. Il y a trois délégués dont l'un est le représentant des dominions.

Le gouvernement est avisé

Le gouvernement fédéral a été avisé par M. J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat aux colonies, d'une réunion des hauts commissaires tenues à Londres jeudi, à laquelle le sénateur Belcourt était présent.

M. Belcourt assistera donc à toutes les réunions de la délégation de l'Empire britannique. Comme représentant du Canada, il assistera en outre de temps en temps à la conférence principale, conformément aux arrangements faits en vertu du système de représentation à tour de rôle.

A L'ETRANGER

PARIS — Si le gouvernement des Etats-Unis y consent, la France accordera la décoration de la Légion d'honneur aux aviateurs américains lorsqu'ils auront terminé leur envolée autour du monde.

CHRISTIANIA — Le parlement norvégien a défait le bill du gouvernement pour abolir la prohibition par 63 voix contre 49. On s'attend à ce que le cabinet démissionne.

BERLIN — Une démonstration antifrançaise s'est produite, le 14 juillet, à Munich, parce que le drapeau tricolore a flotté sur la légation, à l'occasion de la fête nationale des Français. La police a réussi à disperser les manifestants.

PARIS — Le mystère entoure la mort de Léo Claretie, journaliste bien connu, ancien mari de Mme Caillaux, qui a été tué par un train mercredi près de Rennes.

PEKIN — On rapporte des milliers de pertes de vie et des centaines de villages détruits dans les provinces de Honan, Anhui et Kiangsi, par suite des inondations causées par une pluie incessante.

LONDRES — Le gouvernement MacDonald a été défait à la Chambre des Communes par un vote de 171 à 149 pendant l'étude d'un bill d'assurance contre le chômage. Cet échec est considéré comme sans importance et il n'est pas question de la démission du premier ministre.

LA CONFERENCE EST EN MARCHE

Le travail avance rapidement, cependant le plus gros reste encore à faire

Londres — La conférence interalliée s'est ouverte mercredi matin au Foreign Office. L'ambassadeur américain Kellogg et le colonel Logan étaient présents.

En souhaitant officiellement la bienvenue aux délégués, M. MacDonald a parlé spécialement de la présence des représentants des Etats-Unis. Il a fait observer qu'ils ne sont pas délégués au même titre que ceux des autres pays, mais il considère que leur présence indique la bonne volonté [illegible] la coopération des Etats-Unis afin de tenter de rendre effectif le rapport des experts.

Un premier pas important

En réponse, l'ambassadeur Kellogg a dit que le gouvernement des Etats-Unis et le peuple américain [illegible] que l'adoption du plan des experts sera le premier pas important vers la stabilisation de l'Europe.

Les délégués américains [illegible] pas à la conférence avec les mêmes pouvoirs que les autres délégués par ce que les Etats-Unis ne sont pas signataires du traité de Versailles. Mais les Américains y assistent avec le même esprit de coopération [illegible] d'aider [illegible] membres de la commission des experts et de leur travail.

M. MacDonald a fait une [illegible] problème [illegible] par l'importance de [illegible] rapport des experts [illegible] en changer le moindre [illegible].

Deux conditions essentielles

La conférence devra [illegible] conditions pour que le rapport [illegible] soit exécuté, a ajouté le premier ministre [illegible] la première de ces conditions c'est l'unité économique [illegible] de l'Allemagne, et la seconde [illegible] la protection de ceux qui prêteront à l'Allemagne.

Le grand mérite du rapport c'est d'avoir été fait avec des méthodes d'affaires, et le premier ministre espère que la conférence aura le même esprit.

M. Herriot remercie

Répondant à la bienvenue du premier ministre britannique, M. Herriot a remercié son collègue pour son noble travail. Il reconnaît les difficultés que la conférence devra surmonter, mais il croit que chacun est également imbu de l'amour de la patrie et de la paix. Aussi il croit que les intérêts des différents peuples concernés peuvent être conciliés.

Sur proposition de M. Herriot, M. MacDonald a été élu président de la conférence.

Le travail des comités nommés au commencement des séances indique que les délégués ont fait bonne besogne jusqu'ici.

Les plus optimistes des représentants des dix nations qui participent aux délibérations disent que le plus gros reste encore à faire.

Les accidents de chemins de fer aux Etats-Unis

Les accidents sur les voies ferrées aux Etats-Unis augmentent [illegible] chaque année, parallèlement à l'augmentation du trafic. C'est ainsi qu'en 1922 il y a eu 1 pour 100 d'accidents de plus qu'en 1921. Toutefois le maximum a été atteint en 1920 par suite de [illegible] un peu partout comme conséquence de la guerre.

En 1920 il y a eu 39,[illegible] accidents, avec 175,[illegible] victimes dont 5 pour 100 (soit 8,700) ont été tuées, les autres blessées. Le quart des accidents [illegible] plus de la moitié [illegible]. La plupart des [illegible] pourtant beaucoup plus exposés.

Le grand nombre de collisions que nous avons signalé vient de ce qu'on fait entrer en ligne de compte les rencontres de trains et d'automobiles aux passages à niveau. Ceux-ci, très nombreux (250,000), n'ont ni barrière, ni garde. Les Compagnies trouvent moins onéreux de payer des dommages-intérêts aux victimes que d'augmenter le personnel d'une armée de garde-barrières. Mais actuellement on s'efforce le plus possible d'éviter les passages à niveau et de supprimer ceux qui existaient.

C'est égal: 175,000 victimes par an. Ils vont bien, aux Etats-Unis!

ECHOS D'EUROPE

Un attentat nationaliste dans la Ruhr

M. Munchy, inspecteur de la Sûreté française, plus particulièrement chargé de fournir des renseignements sur les agissements des racoleurs de la Reichswehr, longeait, vers 10 heures du soir, la voie ferrée près de Lunen, à quelques kilomètres de Dortmund. Soudain, cinq individus s'élancèrent sur lui et le frappèrent violemment à coups de pied dans le ventre et avec un casse-tête. L'inspecteur roula sur le sol. Lorsqu'il reprit connaissance, il était ligoté, bâillonné, dévalisé et attaché solidement par des fils de fer sur la voie, la tête sur un rail, les pieds sur l'autre.

Après avoir de nouveau frappé leur victime, les bourreaux lui tinrent ce langage:

"Regarde, ton revolver ne peut te servir à rien, la montre est là et tu pourras voir quand viendra ta dernière minute. Celui qui veut détruire le Westfalentreubund attire la mort sur lui. Tu peux aller en express au ciel."

Les bandits s'éclipsèrent, abandonnant M. Munchy à son sort, c'est-à-dire à une mort certaine, car l'express de Dortmund devait passer quelques minutes plus tard. Un hasard providentiel sauva M. Munchy: l'express avait quarante minutes de retard.

Rassemblant ses forces, M. Munchy parvint peu à peu à faire retomber sa tête et ses pieds entre les deux rails alors que l'express arrivait. Le train en passant coupa les fils de fer. Libre, l'inspecteur descendit du remblai pour regagner Lunen, mais il s'évanouit après quelques pas. On le releva au petit jour. A l'emplacement où ils avaient attaché leur victime, les sauvages nationalistes avaient laissé une feuille blanche avec un cachet de cire rouge portant la mention: "Westfalentreubund". C'est le nom d'une association secrète en pays non occupé.

Caillaux et Malvy sont amnistiés

Paris — Dans une séance de nuit qui a duré jusqu'à 4 h. 20 du matin, dimanche, la Chambre des députés, discutant l'amnistie, a adopté par 310 voix contre 202 l'article deux du projet comportant l'amnistie de MM. Caillaux et Malvy.

Joseph Caillaux, ancien président du Conseil, avait été condamné par la Haute-Cour à 3 ans de prison, 5 ans d'interdiction de séjour et à 10 ans de privation de ses droits politiques, pour "intelligence avec l'ennemi" pendant la dernière guerre.

Jean Malvy avait été condamné par la même Haute-Cour à cinq ans de bannissement pour "avoir, dans l'exercice de ses fonctions de ministre de l'intérieur de 1914 à 1917, méconnu, violé et trahi les devoirs de sa charge dans des conditions le constituant en "état de forfaiture".

Un monument aux troupes noires

Reims — A l'occasion de l'inauguration d'un monument aux troupes noires ayant pris part à la grande guerre, le général Achinard a vanté leur courage et le rôle capital qu'elles ont joué dans la victoire finale. Il a répondu à la campagne allemande contre les troupes indigènes en disant: "Nos tirailleurs noirs se sont conduits en bons Français, dignes en tous points de combattre à nos côtés."

Les troupes noires qui ont combattu devant Reims, de mai à juillet 1918, dit-il, comptaient environ douze bataillons, c'est-à-dire à peine le dixième des troupes engagées sur cette partie du front.

"Ils étaient la terreur de nos ennemis, continua le général, "car ils considéraient les Allemands comme des sauvages, se battant avec des armes déloyales et semant la dévastation simplement pour faire le mal. Nos tirailleurs se sont battus courageusement pour la France, parce que celle-ci les traite avec humanité et justice, sur un pied d'égalité avec ses autres enfants."

M. Edouard Daladier, ministre des colonies, ajouta que 800,000 hommes de troupes noirs se battirent pour la France, et que 30,000 d'entre eux tombèrent au champ d'honneur.

L'Afrique-Nord dans un voyage idéal

C'est le Dr Bernard qui écrit dans son beau livre: "L'Algérie qui s'en va": "Là-bas, à l'horizon, ce golfe radieux, c'est la terre d'Afrique. Au-dessus, rayonne le bleu profond du ciel; au-dessous avec des reflets verdâtres, dort le bleu profond de la mer. A l'Est, derrière ces sommets transparents, vivent les Kabyles: en face, l'Atlas profile ses croupes sur le fond éclatant du Sud; à l'Ouest enfin, sur les flancs de la Bouzaréah, entre les jardins de Mustapha et ceux de Saint-Eugène, Alger la Blanche, "Al-Djézair-al-Bahadja", tournée vers l'Orient, comme un musulman en prière, étage l'éventail éblouissant de ses maisons, cascade écumeuse, immense madrépore séchant sur l'algue verte."

Cette vision enchanteresse sera le partage des touristes canadiens qui feront, cette année, le grand voyage de l'Algérie et de la Tunisie, avec retour par l'Italie et la France, que les Agences de Voyages Jules Hones ont organisé en coopération avec la Compagnie Générale Transatlantique, le premier groupe devant quitter le 20 octobre prochain et le second le 30 janvier suivant.

La taxe sur les livraisons futures devant le Conseil privé

L'hon. A. Préfontaine, procureur général intérimaire en l'absence de l'hon. M. Craig, a reçu avis que le Conseil privé de Londres a accordé à la province du Manitoba l'autorisation de faire appel du jugement de la Cour suprême du Canada au sujet de la validité de la loi sur la taxe des ventes de grain à livraison future.

En mai dernier la Cour suprême décida que cette loi était ultra vires par ce qu'elle constituait une taxe indirecte.

L'hon. M. Craig, procureur général, qui est à Londres, s'est occupé de la demande en appel.

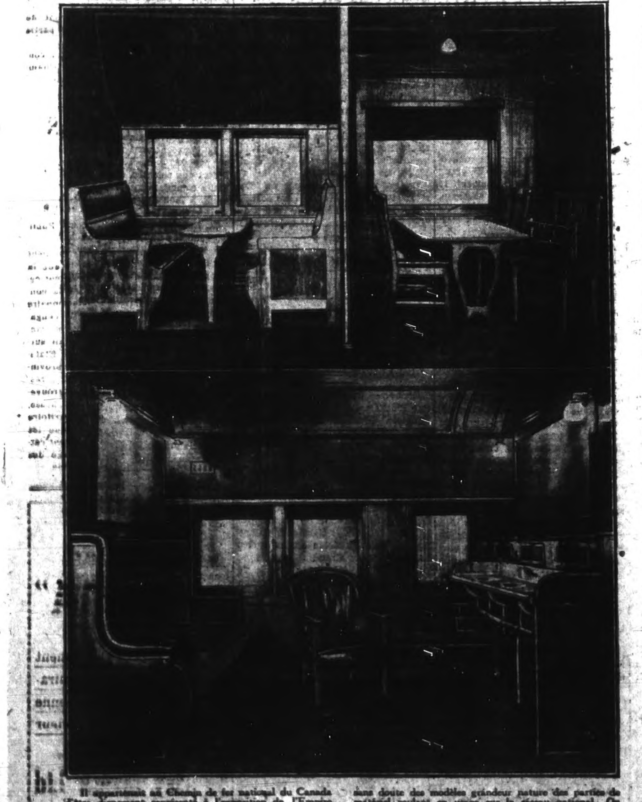
On ne sait pas encore quand la cause sera entendue, mais ce sera tout probablement à l'automne.

De bons colons pour le Canada

Copenhague — L'hon. John Martin, ministre de l'agriculture de la province d'Ontario, qui est à Copenhague, a entamé, dit-on, des négociations avec les autorités danoises pour obtenir au Canada l'excédent de la population du Danemark. M. Martin a déclaré que le Canada est prêt à recevoir n'importe quel nombre de colons danois sur des terres de première classe, près des chemins de fer, et à des conditions extraordinairement favorables. Il a dit que l'émigrant danois était des plus désirables.

WILHELM, Allemagne — Dans la région rurale, les vipères ont fait leur apparition et causé de grands dommages. Elles attaquent les veaux dont plusieurs sont morts.

Le Réseau National à l'exposition de l'Empire



Il appartenait au Chemin de fer national du Canada d'être dignement représenté à l'exposition de l'Empire Britannique qui s'ouvrira à Londres en avril, et c'est pourquoi le pavillon qu'il a fait ériger sur le terrain de l'exposition renfermera les plus beaux exhibits jamais exposés par une compagnie de transport. On y montrera pratiquement toutes les phases du transport par rail en Canada dans une série de bas-reliefs; en même temps, [illegible] appareils feront voir quelques-uns des plus beaux sites du Canada de façon à donner l'illusion de la réalité. Une [illegible] vitrine au centre du pavillon renfermera tous les produits pouvant impressionner le visiteur sur la richesse du Dominion en ressources naturelles.

Parmi les exhibits les plus intéressants, il faut compter sans doute des modèles grandeur nature des parties de matériel roulant en usage sur le réseau national. On verra donc à l'exposition une section de wagon de colons, une autre d'une voiture de touristes, des sections de wagon-lit, de wagon-restaurant, de voiture à compartiments, de wagon-salon, ainsi qu'un fumoir et une chambre de toilette. Un conducteur et un "porter" en uniforme auront la direction de ces exhibits et expliqueront aux visiteurs les méthodes de voyager en Canada.

Trois des sections exposées sont illustrées par les photographies ci-dessus. En haut, à gauche, nous voyons une section de wagon de colons et à droite la section d'un wagon-restaurant avec, (à droite) une chaise d'enfant. En bas sont illustrés le fumoir et la chambre de toilette d'un wagon-lit.

VOLUME XII. — WINNIPEG, MAN., MARDI 22 JUILLET 1924 — NUMERO 7

Il est très important d'observer une discipline sévère. Des actions séparées sont autant de coups de feu en l'air; seule l'action concertée et méthodique peut nous conduire au but de nos efforts.
MGR BELIVEAU.

LA LIBERTÉ

Nos armes, ce sont les organisations et le journal. Je devrais dire plutôt: le journal et les organisations, car les organisations ne seront possibles que grâce au journal.
RAYMOND DENIS.

NOTES DE LA SEMAINE

LA PRESIDENCE DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Une organisation qui a eu l'insigne honneur de voir à sa tête tour à tour des personnalités comme l'honorable juge Prendergast, l'honorable juge Prud'homme, M. Noël Bernier, M. Hormisdas Béliveau, a bien le droit d'en tirer quelque fierté. Si notre Association d'Education jouit d'un prestige incontesté chez nous et à l'extérieur, elle le doit en bonne partie à ces hommes éminents qui lui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et l'ont sagement conduite à travers des écueils parfois difficiles à contourner.

Il nous plaît de saluer tout spécialement celui qui vient de sortir de charge. M. Béliveau s'est dépensé sans compter au service de l'Association, qui a largement bénéficié de son expérience et de son talent d'organisation. Il est de ceux qui ne songent pas à se retrancher derrière les exigences de leurs propres affaires pour marchander leur concours actif aux oeuvres religieuses et nationales. Ceux qui ont eu le plaisir de travailler à ses côtés n'oublieront jamais le tact avec lequel il savait diriger une discussion et l'esprit de pondération qu'il y apportait.

Nous sommes assuré d'être l'interprète de tous en exprimant notre sincère gratitude à M. Béliveau pour la manière si digne et si consciencieuse dont il s'est acquitté de ses importantes fonctions.

Et nous sommes heureux de féliciter celui qui vient de recueillir sa succession, M. Henri Lacerte. Son élévation à ce poste d'honneur et de responsabilité témoigne de la haute estime dans laquelle il est tenu par ses collègues du comité exécutif. Elle sera reçue avec faveur de tous les amis de l'Association qui sont au courant des états de service du nouveau président et savent ce que l'on peut attendre de lui. M. Lacerte est mêlé depuis longtemps déjà au travail intime de l'Association. Ce n'est pas dévoiler un secret de dire qu'il est le père de la constitution acceptée définitivement au dernier Congrès. Parmi la génération des jeunes à laquelle il appartient, il s'est toujours montré l'un des plus actifs et des plus dévoués. On peut être assuré qu'il continuera, comme président, la belle lignée de ses prédécesseurs.

LE DR J.-T.-M. ANDERSON ET L'"ORANGE SENTINEL"

On a beaucoup parlé, depuis quelque temps, du Dr J.-T.-M. Anderson, l'ancien inspecteur d'école de la Saskatchewan devenu chef du parti conservateur dans la même province. A l'occasion de sa nomination à ce poste important, les journaux catholiques de l'Ouest ont rappelé que ses écrits le posaient nettement en adversaire des écoles privées et paroissiales.

A la suite d'un discours prononcé à Prince-Albert, M. Anderson a protesté contre le rapport qu'en avait fait le *Herald* et le *Patriote* de cette ville. Dans une lettre adressée à ce dernier, il niait énergiquement avoir déclaré que "*l'anglais seulement devrait être enseigné dans les écoles élémentaires*", comme on le lui avait fait dire, et affirmait sa haute estime pour les Canadiens français.

Sans mettre en doute la sincérité du Dr Anderson, il convient cependant d'accepter avec prudence ses protestations d'amitié à notre endroit. Nous publions dans une autre colonne l'article par lequel l'*Orange Sentinel* a salué sa nomination comme chef du parti conservateur de la province voisine. Les titres que lui reconnaît l'organe officiel des loges orangistes sont peu faits pour nous rassurer.

De plus, le Dr Anderson a publié naguère un livre intitulé: *The Education of the New-Canadian*. Nous en donnons quelques extraits typiques. Si les Canadiens français n'y sont pas visés directement, les catholiques *étrangers* n'y sont du moins guère ménagés. On dit que cet ouvrage a été retiré de la circulation depuis que son auteur est devenu chef de parti. Ceci prouve que le Dr Anderson ne manque pas de flair politique. Mais nous avons le droit de savoir s'il a réellement modifié ses idées ou s'il pense encore ce qu'il écrivait il n'y a pas si longtemps. Tant qu'il ne se sera pas expliqué sur ce point d'une façon catégorique, il y a lieu de se tenir sur une sage réserve.

LE REFERENDUM DE LA SASKATCHEWAN

Mercredi dernier, la population de la Saskatchewan s'est prononcée en faveur de la vente des liqueurs sous le contrôle du gouvernement. Ce résultat était prévu; il place les quatre provinces de l'Ouest sur le même pied. Le verdict est décisif. la majorité presque imposante, de sorte que les autorités provinciales ne peuvent entretenir aucun doute sur le désir réel du peuple et que les partisans de la prohibition sont obligés de rendre les armes.

Il est à noter cependant que les électeurs, tout en optant pour la vente règlementaire des liqueurs, repoussent les débits de bière. L'élément modéré qui condamne le système de la prohibition ne veut donc nullement le retour à l'ancien état de choses et il prend soin d'écarter tout ce qui pourrait ressembler au fameux bar d'autrefois dont les déplorables abus sont encore présents à toutes les mémoires.

Le régime de la prohibition totale fut probablement une nécessité au pays, à une certaine époque, afin d'opérer une réaction salutaire contre les excès engendrés par le commerce libre des alcools. Mais l'expérience a démontré qu'il aboutissait fatalement lui-même à d'autres abus non moins dangereux: la fabrication clandestine et la vente illicite. Le bon sens populaire a compris que seule une politique de juste milieu apportait une solution équitable au problème. Avant longtemps, toutes les provinces du Canada auront adopté le régime de la vente sous le contrôle gouvernemental. Celles qui l'ont déjà s'en trouvent satisfaites.

A Winnipeg, cependant, on remarque que certains hôteliers, toujours les mêmes, paient régulièrement l'amende pour infractions à la loi. L'hon. A.-P. McNab a sans doute raison quand il estime que l'existence de débits de bière licenciés mettrait le gouvernement mieux en mesure de combattre efficacement le double fléau de la fabrication et de la vente illicites.

Le cycle des expériences n'est pas encore achevé sur ce terrain. Il est fort probable que l'opinion finira par se rallier tôt ou tard au système de la province de Québec qui autorise l'usage de la bière et du vin, dans les hôtels et restaurants, aux heures des repas.

Donatien FREMONT.

LE DR ANDERSON ET LA "SENTINEL"

Comment l'organe officiel orangiste apprécie sa nomination au poste de chef du parti conservateur de la Saskatchewan — Quelques extraits pris dans "The Education of the New-Canadian"

Un ami de la Saskatchewan nous communique l'article suivant paru dans la "Sentinel" du 8 avril 1924:

Un bon choix

"L'entrée du Dr J.-T. Anderson dans la vie publique en Saskatchewan comme chef du parti conservateur est un signe plein d'espoir du réveil de l'intérêt au sujet de la question scolaire dans cette province. S'il avait assumé la direction du parti libéral ou du parti progressiste, il aurait été également acceptable à la "Sentinel". Le fait que nous trouvons si encourageant est qu'un homme de ce type, possédant une connaissance aussi complète des conditions de l'éducation dans la province, a consenti à prendre la tête d'un parti politique à la Législature.

"Si l'on juge le Dr Anderson par son passé, il faut conclure qu'il n'a pas accepté sa tâche de chef politique avec aucune idée d'avantage personnel. S'il avait caressé une telle ambition, il aurait difficilement choisi une place dans le parti conservateur. Des trois groupes politiques de la Saskatchewan, celui dont l'avenir est le plus sombre est le parti des conservateurs. Il a besoin d'être construit complètement par la base. Et il ne pourrait y avoir de meilleure pierre de base pour la structure que l'homme qui a conquis la confiance de toutes les classes de la population par les services précieux et désintéressés qu'il a rendus à la cause de l'éducation dans cette province. Il pourra au moins commander l'attention du public pour quoi qu'il entreprenne et surtout il pourra parler avec autorité sur les problèmes de l'éducation."

Ce qu'a écrit le Dr Anderson

Voici, d'autre part, quelques extraits du livre du Dr Anderson, "The Education of the New-Canadian", publié il y a trois ou quatre ans:

Page 46: "Une chose plutôt frappante, et qui donne à penser, c'est que ce sont généralement les parents étrangers illettrés et sans instruction qui demandent que leurs langues étrangères soient enseignées dans les écoles. Est-ce réellement la demande des parents illettrés, ou les agitateurs nationalistes et cléricaux profitent-ils de leur ignorance pour atteindre leurs propres fins égoïstes?"

Page 93: "Il ne doit y avoir qu'un medium de communication d'un océan à l'autre, et c'est la langue anglaise."

Page 96: "La majorité des colons de descendance allemande sont satisfaits du système d'écoles publiques, mais il y en a qui ont fondé des institutions privées ou paroissiales. Dans quelques cas ils ont été encouragés à le faire par des membres de leur clergé — très souvent des citoyens "étrangers". Quelques-uns de ces "chefs" sont peu en sympathie avec les coutumes et l'idéal canadiens."

Page 105: "Les Ruthènes, dans quelques districts, insistent beaucoup pour que leur langue soit enseignée dans les écoles publiques et dans ce but ils engagent comme instituteurs des étudiants non qualifiés de leur propre nationalité. En ceci, cependant, ils sont déçus, car très peu de ces étudiants ont une connaissance suffisante de la langue ruthène pour l'enseigner convenablement."

Page 115: "La solution satisfaisante de ce grand problème national se trouve dans un système d'école commune efficace, complètement efficace dans chaque sens du terme. Pour des raisons manifestes, l'école paroissiale élémentaire, avec ses influences désagrégeantes et ses éléments de séparatisme, doit aussi être un facteur préjudiciable dans la poursuite de cette grande fin."

Page 197: "Il y a un grand nombre d'écoles paroissiales aux Etats-Unis et il n'est pas du tout à souhaiter que des conditions semblables se développent au Canada. En l'année 1913, les catholiques des Etats-Unis soutenaient 5,256 écoles paroissiales et la même année, les luthériens avaient sous leur contrôle 5,883 écoles semblables. La gravité d'un tel état de choses ne peut être exagérée et une étude du développement de l'éducation non confessionnelle nous autorise presque à croire que nous, qui habitons le continent américain, nous tolérons l'existence au milieu de nous de conditions qui ne tendront pas à la formation de citoyens unis, vraiment pénétrés des principes de la démocratie."

Page 211: "Les femmes étrangères, dans un trop grand nombre de cas, ont eu peu ou point de chances de se développer comme femmes conformément à l'idéal anglo-saxon; elles ne sont pas beaucoup mieux que des esclaves qui peinent laborieusement aux ordres et à l'appel de maris inconscients, dont le manque de respect pour la femme est un héritage de l'âge des ténèbres. Nous avons un grand travail à faire, comme Canadiens, pour voir à ce que ces femmes puissent apprendre notre langue et se familiariser avec nos idéals de femme et de mère."

De-ci de-là

Le journal de voyage de Christophe Colomb

Mexico — Un citoyen de Mexico serait possesseur du manuscrit original du journal que tint Christophe Colomb durant son voyage de découverte de l'Amérique. Au retour vers l'Europe, dit le journal "El Universal", une épouvantable tempête fondit sur les navires. Le découvreur de l'Amérique ne voulait pas, si les vaisseaux coulaient, que l'histoire de la découverte de l'Amérique fût perdue. Christophe Colomb écrivit le récit en double et lança ces récits à la mer, l'un enfermé dans une boîte de bois, et l'autre dans une enveloppe de cire. L'une de ces copies auraient été retrouvée trois siècles plus tard, et c'est celle-là qui serait en possession d'une personne, à Mexico, actuellement.

Une capitale qui change de nom

Suivant un télégramme de Christiania, le Parlement norvégien a adopté, par 81 voix contre 23, un projet qui tend à changer le nom de la capitale norvégienne, Christiania, pour celui de Oslo. Ce changement deviendrait effectif à partir du 1er janvier 1925.

Au XVIe siècle, la capitale norvégienne s'appelait Opsloë, qui est encore le nom d'une vieille ville confinant Christiania.

Celle-là, du moins, ne change pas de nom sous l'influence de la conquête étrangère. L'étranger assistera sans nulle mélancolie à la transformation que décide la politique intérieure d'un pays.

Le grand prix du roman

Paris, 11 — M. Emile Henriot, fils du dessinateur bien connu, vient de remporter le grand prix de 5,000 francs de l'Académie française pour le roman. Le livre primé est "Arcie Brun ou les vertus bourgeoises". C'est l'histoire de trois générations d'une famille bourgeoise de 1814 à 1914.

M. Henriot écrit au "Temps" et dans le "Paris-Midi". Il a publié des vers, "La flamme et les cendres", et quelques romans.

Des Peaux-Rouges qui parlent turc

Un Turc, las de la Jeune-Turquie, était allé, il y a quelques mois, se fixer dans l'Amérique du Nord. Il poussa jusque chez les Peaux-Rouges et entendit les gens d'une tribu qui occupait un village s'entretenir en turc.

— Est-ce en Turquie que vous avez appris le turc? leur demanda-t-il.

— Nous ne parlons pas d'autre langue que celle de nos pères, répondirent-ils fièrement.

L'Ottoman est resté rêveur. Il se demande à quelle époque la langue des Turcs a pu être importée parmi les primitifs américains. Est-ce antérieurement ou postérieurement à Christophe Colomb?

A moins que le village de Peaux-Rouges ne soit tout simplement un campement de Turcs, dégoûtés eux aussi, de leur pays et vivant en groupe.

Le cardinal Mercier serait malade

Paris — D'après le correspondant du "Petit Parisien" à Bruxelles, le cardinal Mercier serait malade depuis quelque temps. Ses médecins l'auraient engagé à ne pas assister au prochain congrès eucharistique international d'Amsterdam.

M. Edouard Montpetit donnera vingt cours à la Sorbonne

Québec — Le gouvernement provincial a reçu une dépêche de Paris annonçant que M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, a été invité à donner une série de vingt cours à la Sorbonne sur l'histoire du Canada. M. Montpetit a accepté pour l'hiver prochain.

L'invitation officielle a été transmise à M. Edouard Montpetit par le haut commissaire à Paris, M. Roy. Durant les dernières années, on a manifesté un très grand intérêt, en France, envers la province de Québec et les directeurs de la Sorbonne ont décidé, récemment, de permettre à la population française d'étudier plus à fond l'histoire du Canada.

L'homme qui voit à rebours

Les docteurs de Fairmont sont très intéressés par le cas de Samuel Tlana, jeune homme qui a "une vue de miroir". Il voit à rebours, lit à rebours, et écrit à rebours. On ne peut lire son écriture qu'en la présentant devant un miroir. Il voit tout ce qui avance sur lui comme si cela reculait. L'instinct lui a cependant enseigné que le contraire de ce qu'il voit est vrai, et il agit en conséquence.

Le plus grand bateau du monde

On l'a lancé, dans la Clyde, près de Londres. Il s'appelle l'"Aorangi". Il a un déplacement de 22,000 tonnes et pourra transporter 1,000 passagers. Il appartient à une Compagnie de navigation de Nouvelle-Zélande, et est destiné à faire le service entre la Nouvelle-Zélande, Vancouver et les îles du Pacifique.

Fléau utile

L'Afrique du Sud a trouvé un nouvel emploi des sauterelles qui ravagent ses récoltes. A Johannesburg se fonde une industrie qui se propose de transformer les sauterelles en poudre alimentaire pour le bétail et la volaille. Jusqu'à présent, on se bornait à transformer ces ravageurs ailés en engrais. Il y a progrès.

Les cendres de Nicolas II?

Le juge d'instruction Sokoloff, qui a instruit le procès des assassins de Nicolas II et qui est au courant des moindres détails de cette affaire, habite Paris. Un de nos confrères a eu de lui la confirmation du fait que nous avions rapporté, c'est-à-dire que les cendres de l'empereur Nicolas II et de la famille impériale sont aujourd'hui en France. Elles y ont été rapportées par les soins du général Janin, qui a, sur les instructions du grand-duc Nicolas, remis à M. de Giers la cassette qui contenait les cendres. M. de Giers et les Russes informés considèrent comme étant de leur devoir de ne point indiquer où sont déposés les restes de la famille impériale.

On dirait que tout concorde à faire le silence sur la mémoire de l'infortuné Nicolas II. N'a-t-on pas supprimé, à Paris même, entre le Grand et le Petit Palais, le nom de "l'avenue Nicolas-II", qui fut le nom d'un allié malheureux, mais fidèle?

L'arrivée des Jésuites à Québec

Québec — Bien que la date n'en soit pas encore définitivement fixée, il est probable que les grandes fêtes qui marqueront le troisième centenaire de l'arrivée des Jésuites à Québec auront lieu en juin 1925. On compte faire à cette époque l'inauguration de la nouvelle aile de la Villa Manrèse, devenue trop petite pour recevoir tous ceux qui veulent profiter des bienfaits d'une retraite fermée. Un comité est actuellement à l'oeuvre afin de recueillir les fonds nécessaires à cet agrandissement.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Une bonne nomination

La Tribune (Winnipeg):

La nomination du sénateur Belcourt comme représentant canadien à la Conférence interalliée est particulièrement heureuse. C'est un homme d'habileté réelle, il suit de près les affaires internationales, et il possède une personnalité qui le distinguera dans la réunion brillante des diplomates avec lesquels il se trouvera mêlé dans l'accomplissement de ses devoirs.

Le sénateur Belcourt est un membre du Conseil privé et un ancien président de la Chambre des Communes. Il parle très bien le français et l'anglais et à titre de représentant de langue française du Canada, il sera probablement chaudement accueilli par la délégation française à la conférence.

La "Liaison française"

Le Devoir (Emile Benoist):

Les délégués rapportent de leur voyage un fort sentiment d'optimisme. De Montréal jusqu'à Edmonton et au delà, après avoir traversé les montagnes et les forêts du Nouvel-Ontario, cette terre où Mgr Hallé poursuit sa tâche gigantesque d'évangélisation et de civilisation, zigzagué dans les plaines du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, si ce n'eût été du paysage trop monotone et de l'élévateur banal qui dresse partout son capuchon pointu, ils auraient pu croire n'être pas sortis de la province de Québec; à chaque arrêt ils avaient entendu le parler français, et ils avaient vu le chapelet des clochers d'argent se continuer des rives du Saint-Laurent jusqu'au pied des Rocheuses. Partout la même volonté se manifeste de vivre et de survivre selon la foi, selon la langue, selon les traditions — nous pourrions dire selon les chansons, car les vieux refrains de chez nous, on les entend là-bas et peut-être plus souvent qu'ici où l'on prend l'habitude de s'en tenir trop exclusivement à l'"Alouette", cette pauvre "Alouette" qui laisse ses plumes dans tous les banquets.

Et ces groupes français en dehors du territoire québecois ont survécu jusqu'ici et se sont multipliés avec leurs seules forces, sans compter sur aucun apport pour la peine de la province-mère. Lors de la réception de la Liaison, à Saint-Boniface, Mgr Béliveau, ce vaillant continuateur de l'oeuvre des Provencher, des Taché et des Langevin, pouvait déclarer: "Depuis quinze ans, le Québec ne nous a pratiquement rien fourni et cependant, dans les dix dernières années, le groupe français du Manitoba a fait un gain de 10,000 âmes, passant de 32,000 à 42,000." Il en est de même des autres groupes, celui de l'Ontario et ceux des prairies de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ne serait-il pas temps que le Québec songeât à aider, dans la mesure où il pourra le faire sans s'affaiblir lui-même, les groupes de nos compatriotes qui par leur présence et leur volonté tenace affirment courageusement nos droits sur toute la terre canadienne?

Le problème du froment

L'Evénement (Québec):

La culture uniforme du blé dans l'Ouest canadien est la cause première du sort difficile de cette partie du pays. Lorsque la Prairie rapporte une moisson merveilleuse, le prix du marché baisse et nos cultivateurs ne sont pas mieux que s'ils avaient moins récolté. Et si les intempéries abaissent le rendement de la précieuse denrée, le prix monte mais le producteur n'est pas satisfait. Tant et aussi longtemps que nos colons de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, refuseront ou négligeront de pratiquer la culture mixte, ils seront réduits à l'une ou l'autre de ces forces de précarité: ou une riche moisson qui se vend mal ou une petite récolte qui se vend bien mais rapporte peu.

La diminution relative de la demande du froment crée pratiquement le même problème économique dans tous les pays producteurs de blé.

Si l'on pouvait vérifier le prix de vente des producteurs de blé, combien peu nombreux seraient les agriculteurs qui, cette campagne de 1922-1923, où nous avons assisté cependant à de si larges fluctuations du prix du blé, auront réalisé une moyenne de 75 sous par boisseau. Or, ce prix correspond à peu près au coefficient appliqué au prix du blé d'avant-guerre, alors que, pour la production du blé, l'agriculteur paie la main-d'oeuvre qu'il emploie, les engrais azotés, les machines, la ficelle, etc., majorés d'un coefficient beaucoup plus élevé.

Le blé est le produit agricole qui, relativement au prix d'avant-guerre, se vend le moins cher. Il n'est donc pas étonnant que l'agriculteur ne soit pas porté à développer cette culture, mais porté, au contraire, à la restreindre. Par rapport à 1913, si les étendues consacrées au blé ont diminué de un million d'hectares, en France seulement, d'après les mêmes statistiques du ministère de l'agriculture, les surfaces consacrées à la production fourragère ont augmenté de 800,000 hectares environ. Dans un pays comme le nôtre, nous devons cependant tout faire pour éviter une nouvelle réduction des emblavures du blé: risquer en effet de produire moins de blé, ce serait faire courir un grand danger au pays, qu'il s'agisse de la sécurité de son ravitaillement ou de ses finances.

Cet exemple témoigne que les nations les plus averties ne s'entêtent point à produire du bon blé pour une clientèle qui refuse d'en payer un prix raisonnable. L'élevage et la culture fourragère rapportent proportionnellement beaucoup plus que la culture du froment. Au point de vue économique, le monde est mal organisé, puisqu'il rétribue si mal le travail de l'agriculteur, le premier artisan de la richesse nationale, et consent continuellement des augmentations de gages aux ouvriers syndiqués.

Un Québecois qui détient le record de la production du blé dans l'Ouest

Nous lisons dans le "Morning Albertan", de Calgary:

"M. Alfred Belley, fils de l'ex-ministre des postes, l'hon. L.-O. Belley, C.R., a l'honneur d'avoir établi un record sur sa ferme modèle de Cluny, pour cette époque de l'année, ayant du blé de trois pieds et six pouces de hauteur, d'une très belle apparence."

Le "Morning Albertan" ajoute:

"Ce blé est le plus beau qui ait été vu dans la région cette année; M. Belley a une ferme de 1,280 acres, dont 700 acres sont cultivés en blé. Il s'attend à ce que ce grain, maintenant de trois pieds six pouces, atteigne au moins six pieds, et qu'il récoltera au moins soixante boisseaux à l'acre."

Rapportant une entrevue avec M. Belley au sujet de la récolte prochaine, l'"Albertan" dit qu'il prévoit de très bonnes récoltes dans la partie sud, où sa ferme est située.

M. Belley est un Québecois bien connu, ayant vécu dans la cité de Champlain pendant plusieurs années.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 25 juillet 1874

Exactement comme aujourd'hui

Nous lisons dans l'Opinion Publique:

L'un des meilleurs discours qui aient été prononcés durant les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste est assurément celui du Père Lacombe, devant la convention. Le vénérable missionnaire voudrait que chaque paroisse s'engageât à fournir chaque année son contingent d'émigrants; il désirerait surtout que nos compatriotes des Etats-Unis connussent davantage la province de Manitoba, son climat et ses ressources, bien convaincu qu'ils trouveraient la l'aisance, même la richesse, aussi facilement que sur le territoire américain. Nous apprenons que les curés de nos paroisses approuvent cette idée; espérons que le clergé des Etats-Unis l'accueillera de même.



LETTRES DE VOYAGE

Lettre I

M. le Directeur,

On me demanda, à mon départ pour l'Europe, d'écrire sur les différentes péripéties de mon voyage quelques lignes qui pussent permettre aux lecteurs de la Liberté de partager les impressions que j'y ressentirais et de jouir de loin des spectacles qu'il me serait donné d'y contempler. C'est pour répondre à ce désir que j'envoie aujourd'hui une première lettre, sans art ni apprêt, qui pourra être suivie de quelques autres si la paresse, qui est le privilège du villégiateur, ne se met point trop de la partie.

La Liberté a déjà annoncé que je quittai Lebret le samedi 31 mai, accompagné pendant quelques milles du bon Père Siméon Perrault, O.M.I. Ma première étape fut pour Melville, petit centre anglais où je fis la connaissance de quelques bons Canadiens français. Le lendemain j'étais chez l'excellent P. Hilland, de l'église Saint-Joseph de Winnipeg, et peu après je reprenais le chemin de l'Est au travers d'une zone rocailleuse qui ne vaut que par les admirables lacs aux contours pittoresques qui sont fréquentés par les touristes durant la belle saison.

Plus loin, le sol s'aplanit quelque peu et les pierres font place à de grandes étendues de terre glaiseuse recouverte de conifères qu'on dit excellente pour la culture. A Hearst, je salue en esprit Mgr le Vicaire apostolique de cette région et à Kapuskasing ainsi qu'à Moonbeam ceux de nos Pères qui sont établis là. Puis nous apparaissent les environs de la capitale fédérale et avec eux une végétation toute nouvelle. Les feuilles, encore à l'état de bourgeons à peine épanouis au pays de Lebret, ont déjà acquis leurs proportions naturelles, bien que le blé n'y soit pas plus haut, et les pommiers y sont comme saupoudrés de fines fleurs blanches.

Ce même jour le train nous amenait à la métropole commerciale, Montréal, où des visites à différents consulats, en prévision des exigences des pays d'Europe et surtout des Etats-Unis, dont les employés sont fameux pour leur manque de courtoisie, devaient me retenir toute une journée.

Pendant une des petites courses [illegible] par la nécessité de me procurer un passe-port pour la France ainsi que le visa des consuls [illegible], je fus témoin d'une petite scène de tramway qui me révéla l'antagonisme latent qui couve entre les parties hétérogènes dont est formée la population de la grande cité canadienne. La voiture était bondée de passagers, lorsque entra un homme blond, presque rouge, vrai type irlandais, portant quatre ou cinq potées de fleurs naturelles qui ne l'embarrassaient pas peu. Promenant de tous côtés des regards avides d'une place où il pourrait alléger quelque peu son fardeau en s'y assoyant, il s'avisa d'une occupée par un enfant qui n'avait évidemment pas atteint l'âge [illegible].

— Avez-vous payé la place de ce bambin (kid)? demanda-t-il d'un ton peu commode à un Canadien qui paraissait le père de l'enfant.

— Ça ne vous regarde point [illegible] vous rendre [illegible] Canadien [illegible] même ton.

— Je [illegible] vous n'avez pas payé sa place [illegible] la [illegible].

— Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à vous plaindre au conducteur, reprit Jean-Baptiste.

— C'est ce que je vais faire à l'instant, fit son interlocuteur en disparaissant.

Pendant sa courte absence, le Canadien prit tranquillement son petit garçon sur ses genoux et offrit sa place à une belle jeune fille, debout à côté. En sorte que lorsque l'homme aux potées de fleurs revint d'un air triomphant avec le représentant de la compagnie, la place convoitée était prise. On s'imagine son dépit devant l'air maintenant narquois du Canadien offensé par son ton insultant, dépit que n'augmenta pas peu la remarque moqueuse que lui lança celui-ci: "Il me semble que vous avez fait erreur et que vous avez pris ce "char" pour un char à bagages!"

Le coup d'oeil que l'homme aux cheveux rouges lança à Jean-Baptiste était tout simplement foudroyant et je m'abstiendrai de reproduire la réplique dont il l'accompagna. Pourquoi faut-il que l'insolence et les airs de supériorité des gens de langue anglaise, lorsqu'ils ont affaire aux premiers colons du Canada, soient toujours là pour éloigner la possibilité d'une réellement bonne entente entre les deux principales races de ce pays?

A la frontière américaine, un autre petit incident me rappelle un travers d'esprit dans lequel beaucoup voient, au contraire, l'indice de la plus grande sagesse. Au pays de l'Oncle Sam, on peut divorcer et se remarier, c'est-à-dire pratiquer la polygamie consécutive et s'adonner à une immoralité sans frein, du moment que des incroyants ont donné à notre acte le cachet de la légalité par ce qu'ils appellent le divorce. Mais, lorsqu'il s'agit d'absorber un verre de ce liquide dont le Rédempteur a autorisé l'usage en s'en servant lui-même et en suppléant par sa volonté créatrice à ce qui en manquait à Cana, la question change totalement d'aspect: ce n'est, d'après la loi yankee, autre chose qu'un abus criant, indice de la haute civilisation de notre XXme siècle. On m'avait donné à Montréal une petite bouteille de vin à prendre à mon dîner, mais, poursuivi par le souvenir des représentations urgentes d'un de nos Pères au courant des moeurs officielles qui ont cours au sud de la frontière, je m'en étais défait en le buvant avant d'atteindre celle-ci. Je voulais par là éviter les désagréments qu'on m'avait prédits comme devant se produire infailliblement.

Arrivé là, le douanier remarqua la petite bouteille... vide. Evidemment glacé d'effroi à la pensée que je pourrais bien être assez peu respectueux de la sainteté transcendante de son pays pour y introduire le maudit liquide, il me demanda si je n'avais point de "liqueur" (*) à déclarer. Sur ma réponse affirmative, il voulut savoir où elle était.

— Là! fis-je en me mettant la main sur l'estomac...

Et j'ajoutai:

— Combien de droits dois-je payer pour cela?

L'employé me jeta alors un regard dans lequel il aurait voulu mettre une indignation mêlée de mépris et pas autre chose.

Le lendemain matin je m'embarquais à bord de "La Savoie", véritable palais flottant qui devait me ramener au pays en moins de huit jours. C'était le 7 juin, par conséquent juste au commencement des vacances de la plupart des grandes écoles américaines. C'est dire que sur notre bateau bondé de voyageurs venant d'une foule de pays, se trouvaient une quinzaine d'institutrices françaises, la plupart bonnes chrétiennes en dépit du milieu dans lequel elles vivaient, qui enseignaient leur langue maternelle dans des écoles ou collèges des Etats-Unis. A côté d'elles, nous avions dix religieuses de la Congrégation des Soeurs de Kermaria, qui retournaient momentanément à leur chère Bretagne, après une absence de seize ans. Je pus aussi jouir de la compagnie d'un bon prêtre du diocèse de Paris, professeur de langues sémitiques à Philadelphie. Nous avions en outre des professeurs laïques d'Université, des avocats, médecins, etc. Bref, la compagnie était des plus agréables. Ne l'aurait-elle pas été, qu'on n'aurait que difficilement pu s'ennuyer à bord, vu que la "Compagnie Transatlantique", ou la ligne française, comme l'appellent les Américains, est célèbre pour le soin qu'elle prend de rendre la traversée agréable à ses clients. En effet, outre l'excellente table qui distingue ses bateaux, un bon orchestre nous donnait deux concerts par jour, nous pouvions jouir d'une représentation quotidienne d'un cinéma, dont une seule fut de caractère répréhensible, nous étions mis au courant des principaux événements du jour, par un journal imprimé à bord et publiant gratis, pour chacun des passagers, les radiogrammes reçus depuis la veille. Il y avait de plus un certain nombre de jeux dont l'un, le ping-pong, fut toujours des plus achalandés, en dépit de son caractère plutôt enfantin. Enfin une bibliothèque bilingue fournissait de la lecture à qui en voulait.

La mer, sans être absolument calme, se montra plutôt clémente. Ou plutôt, ne serait-il pas plus juste de dire que notre bon vieux paquebot sut affronter ses fureurs sans trop s'en émouvoir? Il n'y eut que peu de cas de mal de mer, lequel, comme d'habitude, m'épargna sans que j'eusse même à recourir à une mienne recette que j'ai constamment trouvée efficace contre ses attaques. Nous eûmes donc la sainte messe tous les jours, le Dr Legrain et moi la disant à tour de rôle, excepté le premier dimanche où nous pûmes la célébrer tous les deux. Je dis alors la mienne, qui servit de grand'messe, à une heure avancée de la matinée, et, à la demande de certains Anglais, adressai même la parole dans leur langue. Détail caractéristique de la courtoisie française: l'orchestre du bateau joua alors les morceaux les plus religieux de son répertoire, pour ajouter encore à la piété des assistants.

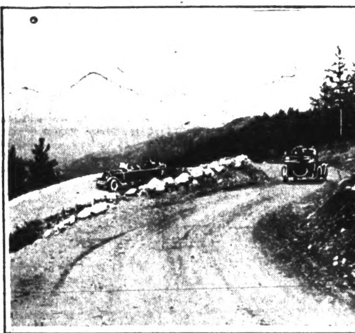
Le 14 juin au soir, nous passions en vue des côtes de l'Angleterre sud-ouest, ou plutôt de la principauté de Galles, de beaucoup la plus agréable diversion dont nous ayons joui depuis notre départ de New-York, et le lendemain, à huit heures du matin, nous débarquions au Havre, heureux et gais comme des pinsons. C'était la patrie toujours chérie que nous retrouvions, le pays de la plus haute civilisation chrétienne où nous rentrions, la terre toute parfumée de nos plus précieux souvenirs d'enfance que nous revoyions.

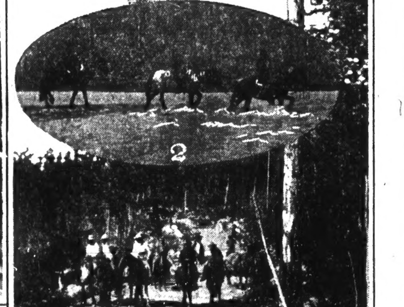
Dans une seconde lettre, je me propose de donner quelques-unes des impressions que fit naître en moi, aux points de vue agricole, artistique, économique et autres, la connaissance que je renouai alors avec la France. J'y parlerai aussi du coucou et des coucous. Avis à qui de droit.

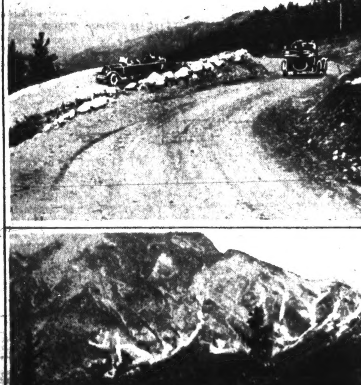
A.-G. MORICE, O.M.I.

Laubrières, Mayenne, 19 juin 1924.

PROMENADES DANS LA RÉGION DES MERVEILLES











Les Européens ont les Alpes où passer leurs vacances, l'été, mais les Canadiens ont les Montagnes Rocheuses, qui n'ont rien à envier à aucune montagne suisse et qui attirent aussi les touristes de partout.

La beauté ne se compare pas, mais il n'est pas de plus beaux endroits au monde que le Parc National Jasper pour reposer ses nerfs fatigués du brouhaha des villes et jouir d'une nature merveilleuse, telle que sortie des mains du Créateur. Là tout concourt à enchanter l'imagination, depuis les hautes montagnes altières dont la tête blanche se perd dans les nuages, jusqu'aux lacs d'un vert d'émeraude, alimenté par les glaciers, qui reflètent dans leurs eaux miroitantes les monts d'alentour et les forêts qui leur font une ceinture verdoyante.

Pour le touriste, ce petit paradis terrestre offre cet avantage qu'on y trouve en même temps que des paysages enchanteurs et une nature vierge, un confort solide et tout moderne. Depuis que le Chemin de fer national du Canada a fait construire sur les bords du Lac Beauvert sa colonie de chalets rustiques le visiteur à Jasper est assuré de trouver toutes ses aises dans ces montagnes désertes où l'homme ne vit qu'en se faisant chasseur ou guide. Outre les avantages d'une hôtellerie moderne, le touriste peut s'y procurer des automobiles pour parcourir les belles routes qui en rayonnent ou des chevaux qui le conduiront par des sentiers pittoresques à la découverte de paysages grandioses et de curiosités inattendues.

C'est de Jasper Park Lodge en effet que partent ces belles excursions vers le Mont Edith Cavell (11,033 pieds), le plus haut pic du parc, Maligne Canyon et Medecine Lake, qui laissent à ceux qui ont eu la chance de les faire, un souvenir ineffaçable.

Le Mont Edith Cavell, on le devine, porte le nom de l'héroïque infirmière anglaise tombée en Belgique sous les balles allemandes; le Mont Tristesse l'accompagne de son nom symbolique et de sa masse sévère. Le glacier du Mont Edith Cavell, l'une des beautés des Rocheuses, a une forme si fantastique, que les Anglais lui ont donné le nom de "Glacier Fantôme." De loin il dessine sur le roc de la montagne la silhouette d'un ange aux ailes déployées.

Les excursionnistes qui partent de Jasper Park Lodge pour se rendre à courte distance du glacier du Mont Edith Cavell, découvrent du haut des montagnes la belle vallée de l'Athabaska, une rivière bleue qui coule en serpentant dans une plaine paresseuse. Ce spectacle calme offre un contraste charmant avec le paysage tourmenté des montagnes environnantes.

Le "Maligne Canyon" dont nous parlions tout à l'heure est le but d'une autre belle excursion. Le Canyon a été creusé dans le roc vif par un torrent qui coule maintenant à deux cents pieds en dessous du pont d'où les touristes le regardent bondir, de rapide en rapide, dans le lit étroit qu'il s'est tracé. Nulle part trouverait-on plus bel exemple de la force de la Nature qui, lorsqu'elle le veut, perce de hautes montagnes aussi facilement que des mottes de beurre.

D'autres routes, toutes pittoresques, mènent aux lacs d'alentour qui ont chacun leur beauté et leurs attraits. C'est sur ces routes que le touriste rencontre sans s'effrayer les animaux sauvages qui ont établi leur retraite dans le parc et qui, n'étant pas molestés, sont pratiquement apprivoisés.

C'est tout cela, et bien d'autres merveilles encore, que le Chemin de fer national du Canada a voulu mettre à la portée des touristes en construisant sa colonie de Chalets rustiques à Jasper Park. Autrefois les étrangers, américains et européens, étaient à peu près les seuls à connaître et à jouir de ce merveilleux parc Jasper qui renferme en lui seul tout ce que la nature canadienne peut offrir de grandiose; mais depuis quelques années les Canadiens ont appris le chemin et chaque année ils bénéficient en plus grand nombre des avantages qui leur sont offerts de jouir de cette part somptueuse de leur héritage national.

LES RECOLTES DANS L'OUEST

Le sixième rapport de la Banque de Montréal sur l'état des récoltes au Canada dit que les vents secs et chauds ont fait du tort aux récoltes dans le centre et le sud-est de l'Alberta et dans le centre et le nord de la Saskatchewan. Dans les autres parties de ces deux provinces les conditions sont généralement bonnes et au Manitoba elles sont favorables. Dans l'Ontario, le Québec et les Provinces Maritimes les récoltes sont très satisfaisantes. En Colombie britannique la récolte des pommes sera moindre que l'an passé.

Provinces des prairies

Région d'Edmonton — Les conditions sont bonnes dans le voisinage d'Edmonton, de Végreville, de Red Deer et de Camrose à Sedgewick où il a plu dernièrement. Il a plu aussi dans la région de Lacombe qui en avait grandement besoin.

Région de Calgary — Au nord et à l'est de Carbon jusqu'aux frontières de la Saskatchewan les conditions sont très défavorables. Le grain est court et il brûle en épiant. Au sud de Olds, les conditions sont bonnes.

Région de Lethbridge — Au nord et à l'est de Lethbridge les récoltes sont pauvres, particulièrement à Medicine Hat. Au sud et à l'ouest de Lethbridge les conditions restent favorables.

Région de Saskatoon — A cause du temps sec et chaud, tempéré occasionnellement par des averses locales, les conditions sont mauvaises. Le grain est court et le blé épie trop vite. Le rendement sera maigre et l'on prévoit une disette de fourrages et de semences en certains endroits. Les pâturages et la récolte de foin sont pauvres. De récentes averses ont amélioré un peu la situation en quelques endroits; ailleurs on a grandement besoin de pluie.

Région de Régina — A l'exception des environs de Maple Creek et de Prelate, la récolte a une apparence satisfaisante et dans le sud on prévoit un bon rendement.

Région de Winnipeg — La récolte du blé, quoique en retard, est satisfaisante; il ne faut qu'un peu de pluie pour l'amener à maturité avec un bon rendement moyen. Il y a naturellement les exceptions habituelles. Cinquante pour cent de la récolte est épiée. Les conditions générales sont favorables.

Province de Québec

Les perspectives sont généralement encourageantes et l'on s'attend à une récolte de bonne moyenne. Malgré les pluies récentes qui ont fait beaucoup de bien, certaines régions ont besoin de plus d'humidité. Le grain va bien. Le foin est très bon dans les terres basses et bon dans les terres hautes. Les racines font du progrès et le rendement sera satisfaisant. Les pâturages s'améliorent.

Le triomphe d'un Canadien à Paris

Montréal. — Le Canada compte parmi les étudiants à Paris un de ses enfants qui fait rudement honneur à son pays.

Emile Brunet, fils de M. et Mme Rémi Brunet, de Montréal, est parti pour Paris afin d'y surveiller la construction d'un monument qu'il avait obtenu dans un concours pour les soldats de Longueuil morts au champ d'honneur. A Paris, il se mit sérieusement au travail et il vient de prendre part à un concours à l'Ecole des Beaux Arts qui montre qu'il s'est perfectionné dans son art. Il y avait 202 concurrents venant toutes les écoles de France et de tous les pays. Les juges étaient quinze professeurs et prix de Rome et les examens portaient sur le modelage, le dessin, l'architecture et autres matières. Sur un total de 750 points, Emile Brunet en a conservé 722, perdant quelques points sur les petites matières mais conservant 300 points sur 300 pour le modelage. Il s'est classé premier avec 82 points de plus que le second. De l'avis des professeurs, il y a 18 ou 20 ans qu'un élève n'a pas conservé autant que 722 points dans ce concours.

Inutile de dire que les succès de ce jeune artiste canadien ne sont pas inconnus du Dr S. Grondin, directeur des étudiants canadiens à Paris, qui a contrôlé l'exactitude de tous ces renseignements. L'hon. M. Turgeon s'intéresse vivement au succès de ce jeune artiste et il en a informé l'hon. M. Athanase David et l'hon. M. Antonin Galipeau, car la mère du jeune lauréat est du comté de Belle-Chasse, où le ministre des Travaux Publics a hérité de la succession politique du président du conseil législatif. Le gouvernement s'intéressera aux études du nouveau disciple de Phidias.

Mort de M. l'abbé Schelbert, curé de Vibank

M. l'abbé J.-J. Schelbert, curé de Vibank, est mort le 6 juillet, à la suite d'une opération à Roches-en-Mont[illegible]. Né en Bavière en 1879, il avait été ordonné à Montréal en 1906 et nommé immédiatement à Vibank. Son ministère y fut couronné d'un grand succès; les paroisses d'Odessa, de Sedley et de Kendal ont été formées sur le territoire primitivement confié à ses soins. Le défunt faisait partie du conseil diocésain. S. G. Mgr Mathieu assistait à ses funérailles qui ont eu lieu à Vibank.

Un conte par semaine

LES IFS

André Moniot était contrefait, il boitait; il avait une épaule plus haute que l'autre, une hanche saillante, et sur ce corps déformé il portait une tête admirable. Ses yeux largement fendus, sombres et veloutés étaient abrités par de longs cils recourbés, il avait des traits d'une régularité parfaite, un teint mat, une chevelure ondulée et brillante. Un superbe visage d'hidalgo, surmontant les membres tourmentés d'un gnome. Cet assemblage bizarre logeait une âme plus bizarre encore faite de tendresse et de haine, de douceur et de colère, d'aspirations généreuses et de sentiments bas et lâches, le tout dominé par l'envie. Une envie folle d'être droit et robuste comme ses camarades. Tant qu'André fut encore écolier, une rage froide le prenait en récréation de les voir courir solides et joyeux. Il rentrait en classe et travaillait avec frénésie pour avoir, sur ces petits gars bien plantés, la supériorité du savoir. Il les dépassait, et largement, à toutes les compositions et avait connu les joies grisantes du succès. Malheureusement, ce travail acharné ne lui offrait ni consolations ni apaisement, un instituteur de village, homme instruit, mais éducateur néfaste, avait contribué à pervertir ce coeur d'enfant jaloux et aigri. André n'avait pas voulu écouter les conseils du saint prêtre, curé de la paroisse, qui cherchait à lui apprendre à porter sa croix, il avait repoussé les enseignements de l'Evangile pour les stériles et désolantes doctrines d'auteurs pernicieux.

Le jeune homme était devenu un de ces demi-savants de campagne qui ont de l'autorité dans les réunions de paysans. Ses lectures, continuées après les années d'école, avaient achevé d'exaspérer son coeur, et tous les levains mauvais fermentaient à l'aise dans ce terrain de culture préparé par l'éducation laïque.

André avait été élevé par une grand'mère âgée et morose, qui l'avait recueilli orphelin à 6 ans. Par une pitié gémissante et maladroite, elle avait travaillé à lui rendre plus odieuse son infirmité en la lui rappelant sans cesse. Il était profondément malheureux.

Resté à 22 ans seul héritier d'une jolie ferme, de clos bien plantés de pommiers, possesseur de bonnes rentes, il aurait pu facilement se marier; ses biens au soleil et son portefeuille largement garni auraient fait oublier à plus d'une jeune fille sa boiterie et son épaule déformée. Ses yeux de velours avaient leur charme, et André avait repoussé souvent les insinuations très nettes de mères désireuses de trouver un époux pour leurs filles.

Le jeune homme ne voulait rien entendre, son coeur était pris depuis longtemps. Il aimait Lisa, sa voisine, une belle Normande, aux joues roses, aux yeux bleus, fraîche comme une fleur, gaie comme un pinson. Elle riait pour un rien, en montrant ses dents blanches. Ce rire, combien de fois il avait torturé André quand il l'entendait fuser de l'autre côté de la haie d'épines séparant les deux jardins, il croyait toujours que la jeune fille riait de lui et des larmes de rage lui montaient aux yeux. Elle n'était cependant pas moqueuse, Lisa la blonde, elle riait à la vie, parce qu'elle avait la conscience en paix et le coeur léger, elle était gaie, voilà tout.

Le matin, à l'aube naissante, elle partait traire, campée sur son âne, et dominant le tintamarre que faisaient en sautant ses cruches de cuivre, elle criait en passant: "Bonjour, voisin André!" elle lui faisait un gentil salut et s'en allait joyeuse au trot rude de sa bourrique.

Un beau jour, le joli rire perlé ne retentit plus: Lisa devint triste, ses joues fraîches pâlirent et ses yeux bleus se voilèrent de larmes contenues, comme des myosotis sous la pluie.

André, toujours en éveil, s'aperçut vite de cette mélancolie, il découvrit le premier que le coeur de la jeune fille avait parlé. Elle aussi aimait, pas lui, hélas! mais un beau grand garçon, droit comme un pin, robuste, travailleur acharné et chrétien fervent qui revenait du service. Il ne lui manquait que de l'argent, à ce solide Normand, et le père de Lisa, un vieux paysan madré qui avait un faible pour les gros sacs, ne voulait pas de Louis Sauvron pour gendre. Il aurait volontiers accepté André, malgré sa difformité. On aurait réuni les deux fermes, coupé les haies de séparation. Quel joli bien cela aurait fait!

Lisa, elle, ne voulait du voisin à aucun prix, elle avait horreur de son impiété, elle avait presque peur de sa démarche claudicante, et surtout elle aimait le grand Louis, elle l'épouserait ou resterait fille. Tout cela mettait en guerre la pauvrette et son père. Adieu le rire et les chansons!

Désormais, il n'y eut plus de repos non plus pour André, gardant un espoir tenace malgré tout et torturé par la jalousie, il ne dormit plus. Ses nuits étaient de longues insomnies au cours desquelles il se creusait la tête pour chercher à nuire à son rival.

Il apprit, un dimanche de Carême, que le parrain de Louis, touché par le chagrin de son filleul, lui offrait une dot consistant en un lot important de jeunes génisses et de trois vaches. Le père de Lisa, devant cette fortune inattendue, avait donné son consentement au mariage des deux jeunes gens qui serait célébré la semaine de Pâques.

Le bossu vit rouge en entendant ainsi condamner son suprême espoir au bonheur, et une idée diabolique jaillit de son cerveau enfiévré.

Il savait que les feuillages de l'if sont un poison certain pour les bestiaux et il résolut de détruire ceux de Louis Sauvron, croyant ainsi mettre un obstacle au mariage qui le désolait.

Le Samedi-Saint, alors que tant de chrétiens allaient purifier leur conscience pour se préparer au banquet pascal, André se glissa dans l'ombre comme un génie malfaisant et se rendit dans un petit bois où il savait trouver les arbres meurtriers qu'il cherchait, il cueillit à brassées les branches d'ifs. Il les réunit en fagots, les chargea sur son dos déformé et se remit en marche. Il gagna la prairie où dormaient paisiblement les vaches et les génisses couchées dans l'herbe déjà haute. André les examina un instant avec un regard féroce, un sourire mauvais crispait ses beaux traits réguliers. Des brumes légères traînaient dans l'air frais de cette nuit d'avril, des nuages couraient dans le ciel, chassés par le vent d'Est, et la lune dégagée un moment de ses voiles brilla soudain. La silhouette du jeune homme se détacha brutalement sur le sol, accentuant sa difformité, le rendant burlesque et grotesque. La vue de sa ridicule image fit tordre de rage le coeur d'André, il se mit à courir pour fuir cette vision torturante et pour accomplir plus vite son oeuvre meurtrière. Son ombre le suivait narquoise, énorme. Un nuage passa alors de nouveau devant la lune, le bossu, trompé par l'obscurité et aveuglé par la colère, perdit sa direction; le sol manqua sous ses pas, il s'effondra dans un abreuvoir en poussant un grand cri de détresse: "Mon Dieu!" suprême invocation de ce coeur dévoyé, puis peu à peu il s'enlisa dans la vase.

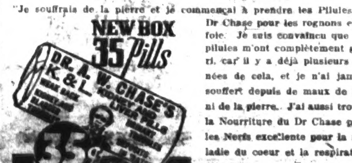
Les vaches effrayées se mirent à courir, ne se doutant guère du danger auquel elles venaient d'échapper.

La lune encore une fois se dégagea des nuées opaques et brilla victorieuse dans le ciel libéré; elle éclaira de sa lumière froide le corps du noyé qui achevait de s'enfoncer dans l'eau sous son meurtrier fagot d'ifs.

On le découvrit à l'aube, alors que dans la clarté pâle du matin sonnaient joyeusement les cloches de la Résurrection. Le Souverain Juge avait-il entendu dans la nuit de son triomphe le cri de repentir de la pauvre âme pour laquelle il avait versé son sang l'avant-veille? C'est le secret des éternelles destinées!

Trois jours plus tard, on célébrait le mariage de Lisa et du grand Louis; la haine n'avait pas vaincu l'amour.

Marcel FREMONT.



Page Féminine

La délicatesse

La délicatesse manifestée par les actes dénote généralement la délicatesse de sentiments, et la bonne éducation seule peut développer cette exquise qualité, si elle n'est innée. La délicatesse est un des raffinements de la politesse, et il semble assez difficile de la définir.

Une personne délicate, d'abord, ne s'impose nulle part, mais devine le moment opportun de se présenter, comme aussi celui de se retirer. Oh! certes, à l'égard des élus de son coeur, elle s'écartera de cette règle, car n'oublions pas que "le coeur a des raisons que la raison ne comprend pas". Pour déverser son âme dans une âme soeur, pour lui demander quelques consolations ou lui faire partager ses joies, toutes les heures du jour ne conviennent-elles point?

On dira encore d'une personne qu'elle est délicate parce qu'elle s'applique sans cesse à deviner ce qui peut faire davantage plaisir aux autres, soit, par exemple, dans le choix de paroles à adresser, soit encore dans le choix d'un présent à offrir. Elle s'étudie à ne nuire nulle part, dans quelque circonstance qu'elle se trouve. Elle ne saurait non plus passer pour officieuse, car elle n'offrira jamais ses services qu'à bon escient et, plus que cela, si on les accepte, elle trouvera même moyen de se dire l'obligée...

Il y en a trop qui se décernent un rôle à jouer sur toutes les scènes qu'elles peuvent gravir: rôle de soupireuses ou de pleureuses, rôle de consolatrices et de mentors, ou bien de conseilleuses mal éclairées. Ne pensez-vous pas qu'au fond ces "artistes" sont le plus souvent guidées par la curiosité plus que par la sincérité? Aussi ne sont-elles guère supportées qu'avec une certaine répugnance par les âmes délicates qui fuient à leur approche.

La délicatesse et la discrétion sont soeurs. Sans rechercher ostensiblement l'ombre et le silence, elles ne s'avancent qu'en autant qu'elles se sentent désirées ou voulues.

La délicatesse est enfin d'un moëlleux qui attire et captive ainsi que le charme d'ailleurs, dont elle est sans doute la fleur au parfum le plus doux.

JACQUELINE des ERABLES.

APPRENONS AUX ENFANTS A AIMER LES LIVRES

Lorsque l'enfant sait bien lire, lorsque à simple vue, la page imprimée ou manuscrite lui livre les mystères de son contenu, le moment est venu de commencer chez lui cette éducation du sens de la lecture qui doit durer autant que la formation même de son esprit. Les livres ne seront pas les seuls maîtres de votre enfant, mais leur influence marquera sur lui une empreinte que les années n'effaceront pas. Tel livre enseigne, tel autre console; il en est qui provoquent la réflexion au point qu'un dialogue semble s'engager entre le lecteur et les pages qu'il feuillette; on trouve dans quelques-uns une inépuisable source de gaieté; enfin les grands livres de l'humanité suscitent l'enthousiasme et l'admiration plus encore peut-être que toutes les autres oeuvres d'art. Comme vous recherchez pour votre enfant les professeurs d'élite, les plus gentils camarades, comme vous le menez aux spectacles les plus propres à l'intéresser, comme vous le mettez en présence de ce qu'il y a de plus émouvant dans la nature ou dans l'art, vous lui voudrez assurer ces amis de choix que sont les livres.

Il ne faut pas trop compter sur le coup de foudre de la lecture; certains enfants en reçoivent tôt la touche profonde, mais beaucoup seront d'ardents amis des livres qui n'auront été gagnés à leur commerce que par l'accoutumance et n'auront que peu à peu subi leur charme.

Cette initiation subite et passionnée aux joies des livres n'est pas sans danger; elle risque d'ouvrir à l'imagination un domaine séparé de la réalité et d'amener un dédoublement de la vie enfantine qui se partagera entre un terre à terre morose et une extravagante chimère. La maman sage se sert des livres pour enrichir la vie intellectuelle de ses enfants, mais elle ne néglige pas d'utiliser la réalité pour cette même fin: ainsi ne risque-t-elle pas de fausser leurs candides jugements.

On cause des lectures faites, des jeunes personnages qui ressemblent à tel ou tel camarade dont la psychologie simple est aisément comprise. Un peu plus tard les enfants s'intéressent à l'auteur lui-même, s'aperçoivent qu'il y a différentes manières de traduire les impressions, de présenter les événements. Ces conversations font découvrir dans un ouvrage d'autres éléments d'intérêt que la péripétie, un autre but à la lecture que de savoir comment finit l'histoire. Elles donnent le goût de s'arrêter à certaines pages, de relire. Un enfant qui relit est gagné à l'amour des livres; désormais, des vacances solitaires peuvent lui réserver de merveilleuses joies, il ne s'ennuie plus quand un rhume le retient à la maison.

C'est lorsque le goût de la lecture est acquis, et seulement alors, que vous pouvez mettre en jeu et faire servir à l'éducation les ressources inépuisables qu'il recèle.

Le temps est alors venu d'introduire parmi les amis de votre fillette, de votre écolier, les livres dits instructifs (comme si tout bon livre ne l'était pas!); ceux qui révèlent des choses plus lointaines ou plus profondes que les notions apprises en classe, qui introduisent en des sphères inconnues un esprit qui s'ouvre. Enfin, le tour vient des oeuvres qui proposent un idéal et de celles-là surtout vous parlerez avec vos enfants constamment, expliquant, suggérant l'application, l'adaptation des idées et des sentiments éveillés par la lecture à l'existence même de vos enfants et non pas à une réalité quelconque, laquelle, à force d'être générale, cesserait de représenter pour eux quelque chose de concret.

Il y a des lectures qui marquent dans la mémoire à l'égal d'un événement et dont le retentissement sur toute la vie dépasse de beaucoup celui des faits extérieurs.

Il est bon de s'appuyer au début de la vie sur des amitiés solides, mais "trouver un ami fidèle, c'est trouver un trésor", dit l'Imitation, et nous ne sommes pas toujours en mesure de découvrir ce trésor parmi les camarades de nos enfants, tandis que l'amitié des livres ne les décevra jamais et, jusqu'en leur vieil âge, continuera la consolation, la force et la joie que nous préparons pour eux.

Un bon conseil aux femmes

Nous serons bien près d'avoir résolu les problèmes posés par la crise financière du moment, quand les femmes auront décidé de mettre d'accord, dans leur conduite, les lois de la modestie du vêtement, celle de la prudence qui veut qu'on proportionne ses dépenses à son budget, et celle de la charité bien ordonnée qui veut qu'en affaires, comme en tout, on soutienne d'abord les institutions qui sont de notre peuple, avant de jeter ses ressources aux étrangers et aux adversaires des nôtres.

Mgr BRUNAULT,
Evêque de Nicolet.

PETITS CONSEILS

Conservation des matelas

Le lit de plume est aujourd'hui chose passée de mode, fort heureusement. Certainement il ne faut pas s'en plaindre, car c'est un couchage malsain, d'un entretien difficile et sur lequel on dort fort mal. Il faut toutefois de grands soins pour conserver les matelas, les traversins et les oreillers propres sans odeur.

Les principaux ennemis de la literie sont la poussière, l'humidité et les souris, et il faut la brosser souvent, car la poussière se loge dans les côtés des matelas, sous les boutons, avec une rapidité incroyable.

Il est très important d'aérer la literie à fond. Il faut tous les jours enlever les matelas, le traversin, les oreillers, les placer sur un fauteuil et faire circuler un fort courant d'air dans la chambre avant de refaire le lit. Il faut aussi chaque jour changer les matelas de côté, ils durent plus longtemps et s'usent uniformément sans s'affaisser au milieu.

* * *

Une solution d'onguent mercurial dans une égale quantité de pétrole, constitue le meilleur remède contre les punaises, à appliquer contre les bois du lit ou contre les boiseries d'une chambre.

* * *

Le pétrole assouplit le cuir des chaussures durcies par l'humidité et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.

* * *

Le pétrole fait briller comme de l'argent les ustensiles en étain; il suffit d'en verser sur un chiffon de laine et de frotter le métal avec. Le pétrole enlève aussi les taches sur les meubles vernis.

RECETTES

Tourtes

Manière de former, de faire cuire et de dresser toutes sortes de tourtes grasses et maigres:

Faites sur la tourtière une abaisse au fond de tourte, en y étendant une feuille de pâte brisée, épaisse comme une pièce de trente sous; dressez dessus votre viande ou volaille, poisson ou toute autre chose dont vous voulez faire la tourte, remplissez les vides avec des boulettes grasses ou maigres, selon le cas, épicez de bon goût, ajoutez un bouquet de fines herbes et couvrez le tout de barbes de lard. Cela fait, vous poserez par dessus une seconde feuille de pâte, mouillez les bords de l'une et de l'autre, pincez-les pour les réunir et faites le bourrelet en tournant tout autour avec le pouce. Battez un oeuf, blanc et jaune, et dorez le dessus de votre tourte avec un doroir ou une plume. Etant ainsi préparée, vous la mettez dans un four qui ne soit pas trop chaud. Retirez-la au bout d'un quart d'heure, et faites un petit trou au milieu du couvercle pour que la fumée s'évapore; remettez-la de suite au four jusqu'à parfaite cuisson. Quand vous l'aurez retirée une seconde fois, vous enlèverez le couvercle en le coupant tout autour au ras du bourrelet; vous dégraisserez votre tourte, en ôterez les bardes de lard, le bouquet de fines herbes et y verserez bien chaud le ragoût qui conviendra selon son espèce.

Combien y a-t-il de femmes dans le monde?

Une statistique déjà ancienne donnait comme chiffres 649 millions d'hommes et 635 millions de femmes, d'où un déficit de 14 millions de femmes.

Toutefois, malgré ce déficit global pour le monde entier, l'Europe renfermait déjà un excédent de 3 millions 500,000 personnes. Il est probable que ce chiffre a encore augmenté depuis la guerre, qui faucha tant de millions d'hommes!

Au reste, l'excédent féminin serait à en croire un savant statisticien, un phénomène spécial à l'Europe. Dans le reste du monde, ce sont les hommes qui l'emporteraient. L'Asie, avec 815 millions d'habitants, aurait un excédent de 16 millions d'hommes; l'Afrique, avec 27 millions, renfermerait un excédent d'un million d'hommes; l'Australie, avec 4 millions, aurait 500,000 hommes de trop, ce qui, d'ailleurs, nous semble exagéré. Peut-être tous ces calculs sont-ils sujets à caution. Il est bien difficile, en effet, d'établir des conclusions générales sur des données aussi incertaines. En tout cas, s'il est des pays où elles sont en excédent, d'autres où elles font défaut, on sait malgré tout, sans pouvoir donner de chiffres très exacts, que la population féminine l'emporte à la surface du globe.

L'EVANGILE

Septième dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., XII, 15-20)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, mais qui, au dedans, sont des loups ravisseurs, vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur les épines, ou des figues sur les ronces? Tout bon arbre porte de bons fruits, et tout mauvais arbre porte de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre porter de bons fruits. Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu; c'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. Tous ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux: mais celui qui fait la volonté de mon Père, qui est dans le ciel, voilà celui qui entrera dans le royaume des cieux.

Calendrier de la semaine

Jeudi 24 juillet — Ste Christine.
Vendredi 25 — S. Jacques le Majeur.
Samedi 26 — Ste Anne.
Dimanche 27 — Septième dimanche après la Pentecôte.
Lundi 28 — S. Victor.
Mardi 29 — Ste Marthe.
Mercredi 30 — S. Abdon.

Revue Bleue

Fondée en 1863 — Paraissant les premier et troisième samedis de chaque mois — Sommaire du 21 juin 1924

"Les Poètes persans", par Inayat Khan.
"Le diable des mers" (nouvelle), par Charles Géniaux.
"L'esprit démocratique français doit-il mourir?", par Georges Guy-Grand.
"Les nouvelles tendances du roman français: Premier coup d'oeil", par Camille Marbo.
"Un poète populaire: Jehan Rictus", par Maurice Toussaint.
"La Chambre close" (poème), par André Cazamian.
"La politique étrangère: la France en Syrie", par L. Dumont-Wilden.
"Les oeuvres et les idées: du romanesque au roman", par Lucien Maury.
"Le théâtre: M. Lenormand se trompe", par Gaston Rageot.
"Les beaux-arts: Une exposition à la Bibliothèque Nationale; M. Fautrier, peintre", par Adolphe Boschot.
"Les livres nouveaux".
La quinzaine politique: "Catalogne", par L. B. — "La question d'Orient", par René Puaux. — "Pologne", par Aubac.
"Bulletin maritime."

"Revue Bleue et Revue Scientifique" (réunies), Etranger, six mois, 65 fr., un an, 100 fr.
Paris, 286, Boulevard Saint-Germain.
Représentant au Canada: J.-M. Diot, 347, avenue Viger, Montréal.
Une souscription au "Panorama" et à la "France Nouvelle" donne droit à être membre de l'Union Française avec une carte et à une réduction de 10 pour cent pour l'abonnement aux "Revues Bleue et Scientifique".





LES INDIENS DU CANADA

Dans le "Correspondant" du 10 janvier, MM. Jaray et Hourticq nous donnent leurs impressions d'un voyage au Nord-Ouest-Canadien. Grâce aux informations sûres et détaillées de trois évêques missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, ils nous donnent sur ces peuplades peu connues les plus intéressants renseignements.

Nous citons quelques extraits de cette étude.

Les Esquimaux vivent sur les terres de l'Extrême Nord sans arbres, stériles et glacés; on les trouve sur les côtes de l'Océan arctique et dans les îles, depuis le Groenland jusqu'à l'Alaska. Leur vie matérielle est dominée par la pêche au phoque, au "musk ox", à la vache marine et à la baleine. Des peaux de ces animaux, ils fabriquent leurs vêtements et leurs habitations d'été; de leurs os et de leur ivoire les ustensiles, instruments et armes qui leur sont nécessaires. Ce sont les moins végétariens des hommes, car dans leur nourriture n'entre aucun élément végétal, et l'on prétend même que leur nom est dérivé de "Ashkimeq", qui veut dire mangeur de chair vive.

Le bois étant extrêmement rare dans la région qu'ils habitent, le peu qui leur est apporté par mer est utilisé pour élever des habitations d'été ou mélangé avec de l'ivoire, pour fabriquer des arcs, des flèches et autres instruments utiles; leur vie les éloigne de toute agriculture, de tout art; ils se servent seulement de lampes de pierre alimentées avec l'huile des poissons arctiques; ils vivent dans la neige et dans l'eau et ils se nourrissent des produits de l'eau. Aussi peut-on dire que leur grand art est de savoir bien construire et bien guider leur canot et exceller à la chasse au phoque.

Rien n'est plus remarquable que l'adresse et l'agilité que déploie l'Esquimau dans la manoeuvre de son "kaiak", chef-d'oeuvre d'industrie primitive; long de 5 mètres au moins, large de 40 centimètres au plus dans sa partie médiane, profond de 30 à peine, effilé des deux bouts à la façon d'une navette, le kaiak se compose d'une charpente de lattes de bois très légères entrées les unes dans les autres sans le secours d'aucun clou et complètement recouvertes de peau de phoque tendue. Il se trouve ainsi fermé de tous côtés; une unique ouverture circulaire au centre permet à l'homme de se glisser à l'intérieur et de s'y asseoir par un prodige de souplesse. Un ourlet en saillie borde cette ouverture. Une fois installé dans son kaiak, l'Esquimau, dont le torse seul est encore visible, adapte à ce mince ourlet une ceinture en peau de phoque qui monte jusqu'aux aisselles, un capuchon également en peau de phoque, des brassards, des gants complètent son ajustement; des cordes en boyaux de poisson ferment le tout hermétiquement, désormais les vagues peuvent déferler, elles ne mouilleront qu'un coin de son visage. Soudé à son embarcation qui lui sert à la fois de vêtement et d'étui, l'Esquimau peut se renverser dans son kaiak, disparaître sous les eaux, y séjourner même quelques secondes et reparaître le visage à peine mouillé car l'eau a glissé sur l'épiderme huileux. Dans ce frêle esquif, l'Esquimau résiste à la tempête déchaînée, le flot passe sur lui et, dans le sillon écumeux de la vague, il réapparaît triomphant. L'aviron qu'il tient à la main n'est pas seulement une rame pour pousser de l'avant, c'est un balancier qui permet à l'homme de garder l'équilibre et de maîtriser les flots. Le kaiak est la vraie place et la parure de l'Esquimau. Quand il s'est installé dans l'ingénieuse machine, sa large figure s'éclaire d'un sourire, ses mouvements se déploient en une cadence gracieuse. Là il se sent supérieur non seulement au destin et à la tempête, mais aussi à tous les étrangers, dont aucun sur ce point ne pourrait essayer d'entrer en rivalité avec lui.

Le groupe des forêts de l'Ouest-Canadien et des Rocheuses paraît aujourd'hui le plus important de tous; ces tribus s'éparpillent dans les forêts depuis les régions stériles de l'Alaska et du Nord-Ouest jusqu'à la baie d'Hudson, la prairie et la côte du Pacifique. Les tribus des Cris de l'Athabaska et des Dénés du Mackenzie sont parmi les plus importantes; chacune a sa langue; la langue crise est sonore et mélodieuse, riche de formes et de nuances, avec un alphabet de quinze lettres; les langues dénés sont heurtées, monosyllabiques comme le chinois, inépuisables en mots concrets, entièrement dépourvues d'expressions abstraites; c'est un effroyable travail pour les missionnaires que d'apprendre autant de langues qu'ils fréquentent de tribus.

Le groupe semble rattaché par toute sa vie économique à l'existence et à la chasse du caribou; la chair constitue presque toute leur nourriture; la peau sert de couverture et s'emploie pour fermer les habitations et confectionner des vêtements; elle est rendue douce comme de la peau de chamois et blanche comme la peau du chevreau. Sur ces peaux, ils tracent de beaux dessins avec des piquants de porcs-épics, teints de diverses nuances. Ainsi décorées, ils en fabriquent des "moccassins", des gilets, des chemises, des gants, des ceintures, etc. Ces Indiens vivent ainsi uniquement de la chasse, ne faisant aucun travail agricole, pêchant quelque peu, travaillant un peu le bois et surtout son écorce. On peut dire que leur spécialité est l'utilisation de la peau de caribou pour en faire des vêtements remarquables par leurs broderies composées de piquants de porcs-épics.

Les Indiens du groupe des forêts de l'Est vivent depuis la rive Ouest de la baie d'Hudson jusqu'à l'Atlantique; ce sont des hommes des bois, vivant des bois, adaptant à leurs besoins tout ce qu'ils y trouvent et notamment les écorces.

L'utilisation des écorces des arbres semble être la caractéristique de ce groupe. Ainsi, avec l'écorce du bouleau, ces Indiens fabriquent leurs canots minces et rapides, qu'ils font légers pour les portages fréquents, en étirant l'écorce sur des cadres de bois et en l'assemblant avec de la poix. C'est d'écorce et non de peaux que les wigwams de ces Indiens sont recouverts. C'est sur l'écorce qu'ils tracent leur calligraphie sous forme d'images; c'est avec l'écorce qu'ils fabriquent les petits ustensiles de ménage et des articles décoratifs. Comme les tribus des forêts de l'Ouest, ils travaillent les peaux pour en faire des vêtements et les décorent de piquants de porcs-épics teints en couleurs diverses, que, depuis la venue des Européens, ils remplacent par des paillettes de cristal. Mais ils tissent aussi les écorces: de celle des ormes, ils font des sacs; du jonc, ils tissent des tapis et des couvertures pour leurs "tepees".

Ce groupe est à moitié chasseur et à moitié agriculteur. Ils cultivent le maïs et le tabac, et se servent même parfois de poisson pour engraisser leurs champs, en plaçant un poisson à la racine de chaque plante. Les Iroquois ensemencent au printemps, laissent à leurs femmes le soin de la culture, et s'en vont à la chasse. Vers la fin de l'été, ils retournent à leurs villages pour faire la récolte. Le maïs ajoute donc à leur alimentation de gibier et de poisson un élément végétal, ainsi que le riz sauvage et le sucre d'érable. Mais le nombre de ces Indiens des forêts de l'Est, qui constituaient autrefois de puissantes tribus, est devenu infime.

Les Indiens des plaines des Provinces de la prairie ont à peu près complètement disparu. Les derniers Sioux ont été traqués par la police montée; quelques-uns sont cow-boys dans des ranchs; il n'y a plus de vie indienne dans la prairie; il y a seulement quarante ans, il en était autrement, et ces tribus étaient caractérisées par leur vie économique tout entière attachée à la chasse du buffalo, ou bison, dont ils faisaient leur nourriture, leurs vêtements et leurs abris; cette viande était aussi savoureuse que le meilleur boeuf; ils se servaient de la peau pour leurs "tepees" et leurs bateaux; des cornes, ils fabriquaient des cuillers, des casques, des peignes, des arcs et des coiffures; avec la crinière, ils tissaient des ceintures, des "lassos" et des objets décoratifs. Les sabots, les cornes et les restes de peau fournissaient de la colle; avec les os, ils fabriquaient des armes, des couteaux et des instruments; l'estomac de la bête était placé dans un trou et rempli d'eau, et ces Indiens faisaient bouillir leur dîner en utilisant des pierres brûlantes; leur calendrier était écrit et presque toutes leurs oeuvres d'art exécutées sur des peaux de buffalo. Ces Indiens vivaient comme des tribus de chasseurs, ne cultivant pas le sol, utilisant le chien et ensuite le cheval, nomades toujours en mouvement sur le territoire de leur tribu; cette vie était naturellement contraire à toute possibilité de colonisation, et c'est pourquoi ils ont dû disparaître à mesure que la plaine de l'Ouest Canadien était mise en culture.

Le groupe des Indiens échelonnés le long de la côte du Pacifique vit de la pêche au saumon et de l'utilisation des cèdres géants de cette région; avec le cèdre, ils fabriquent des canots pour aller sur mer et sur les rivières, des ustensiles de toutes sortes, des chaudières, des avirons, des boîtes, des cuillers, des pièges pour le poisson, des tambours, des masques et des sculptures symboliques; les branches du cèdre servent à former de la corde, et avec l'écorce ils tissent des chapeaux, des manteaux, des imperméables, des tapis et des paniers; ces Indiens sont devenus par tradition des artistes dans le travail des bois de cèdre, comme constructeurs et sculpteurs; leurs paniers tissés et cousus sont renommés, ainsi que leurs couvertures un peu rudes, mais un des plus remarquables spécimens de tissage qui existe. Ainsi leur vie dans les forêts de cèdres du Pacifique marque son empreinte sur leurs oeuvres, distinctives tant par la matière qu'ils utilisent que par le travail qu'ils exécu

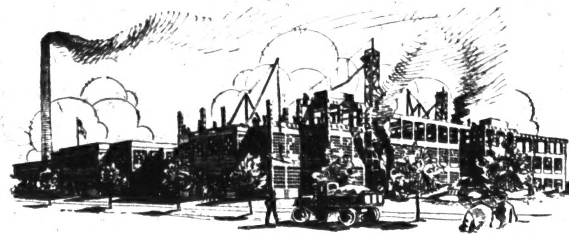
OÙ LA NATURE SE MONTRE FANTAISISTE

Les curieuses formations géologiques, telles que celle illustrée ci-dessus, sont le résultat de l'érosion. Dès qu'une goutte d'eau de pluie touche le sol, elle agit. Elle commence son rôle géologique en déplaçant les matériaux sableux; elle dissout lentement les roches solubles, forme dans les terrains peu résistants des ravins curieusement ramifiés et donne naissance aux pittoresques "pyramides d'érosion" ou "Cheminées des Fées." Ces pyramides se forment dans les anciennes moraines, amas d'origine glaciaire qui sont constitués de matériaux de toutes grosseurs; la pluie qui entraîne le tout, grain par grain, produit des crêtes aux flancs couverts de rigoles et [illegible] pointes dont l'existence serait bien courte si elles ne [illegible] grosse pierre plus [illegible] pour assurer leur avenir. C'est en effet que chaque ondée abaisse les crêtes; mais si une pierre tout à coup dénudée apparaît au jour, elle remplira immédiatement le rôle de *parapluie*, et tout ce qui est en dessous sera protégé et demeurera, car la pluie n'emportera que ce qu'elle pourra atteindre. À mesure que le terrain qui l'entoure est emporté, la pyramide s'allonge et persiste tant que la pierre protectrice reste à sa place. Des pyramides toutes minuscules se produisent souvent sur les tas de terre ou de graviers lorsqu'ils ont été frappés durant un certain temps par une pluie fine.

Des "Cheminées de fées," remarquables par leur tailles et leur arêtes capricieuses, bordent la route Cavell, dans le Parc National Jasper et sont une source d'émerveillement pour les touristes, qui s'amusent à examiner ces aiguilles de terre durcie, surmontées d'une roche plate, posée en équilibre sur la pointe et qui se balance au moindre souffle du vent comme si elle allait tomber. Parfois aussi ils prennent plaisir à placer une pierre sur une arête particulièrement aiguë et à la regarder se balancer jusqu'à ce qu'ayant retrouvé son équilibre elle reste immobile.

La route Cavell qui offre aux touristes des rencontres aussi originales suit la vallée de la rivière Athabaska jusqu'au pied du glacier Fantôme, cette formation de glace et de neige qui est accrochée aux flancs du Mont Edith Cavell depuis des siècles. Cette route peut être parcourue à cheval ou en automobile par les visiteurs à la colonie de chalets du Chemin de fer national du Canada à Jasper Park. Elle est le chemin de plusieurs belles excursions.

La manufacture agrandi de Prest-O-Lite



Hilcrest Park, Toronto, le foyer des accumulateurs Prest-O-Lite, est l'un des endroits les plus occupés du Canada. La capacité entière de la manufacture est requise pour fournir à la production des accumulateurs. Des équipes de jour et de nuit y ont été employées depuis le commencement de l'année. L'abondance des commandes a rendu nécessaire une addition aux bâtiments et au matériel. La manufacture actuelle, qui se compose de deux bâtiments semblables de 80 pieds de large, 400 pieds de long et deux étages de haut, a été terminée en juillet 1920. C'est la plus grande manufacture d'accumulateurs de l'Empire Britannique. La nouvelle addition augmentera la surface de plancher de 185,000 pieds carrés.

La manufacture Prest-O-Lite est une construction moderne utilisant la lumière du jour. On y pourvoit amplement au bien-être des employés par un splendide cafétéria où les repas sont servis au prix coûtant, un parc de jeux, des terrains de tennis et une infirmerie complètement aménagée.

Les accumulateurs Prest-O-Lite font partie de la majorité des automobiles et camions de construction canadienne. Il y a plus de 1,100 postes de service et marchands au Canada vendant les accumulateurs Prest-O-Lite aux propriétaires d'autos.

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 21 juillet 1924

GRAINS	Mardi 15 juil.	Merc. 16 juil.	Jeudi 17 juil.	Vendi. 18 juil.	Samedi 19 juil.	Lundi 21 juil.
Blé No. 1 Nord	1.31¾	1.36¼	1.40¼	1.36⅜	1.38⅞	1.39⅞
2 Nord	1.28¾	1.33¼	1.37½	1.33⅜	1.35⅞	1.36⅞
3 Nord	1.23¾	1.28¼	1.32½	1.28⅜	1.30⅞	1.31⅞
Avoine 2 CW	.47⅝	.49	.50⅛	.49	.49⅛	.48⅞
3 CW	.45⅝	.47⅛	.49	.47	.47⅛	.46⅞
Orge 3 CW	.83	.84¾	.86¾	.83	.82¾	.81⅛
4 CW	.80¼	.82	.82¾	.78¼	.77¾	.76¼
Lin 1 NW	2.23	2.29	2.54½	2.32	2.35	2.30⅜
2 CW	2.19	2.25	2.50½	2.28	2.31	2.26⅜
Seigle 2 CW	.81⅛	.83⅜	.85¾	.81⅛	.83¼	.80⅜
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord	1.31¾	1.36¼	1.39⅛	1.34½	1.36⅞	1.35⅞
Avoine 2 CW	.47⅝	.49	.50⅛	.49	.49⅛	.48⅞
Orge 3 CW	.81	.84	.86¾	.82	.82	.80⅞
Lin 1 NW	2.21⅞	2.25	2.51	2.30	2.32¼	2.25⅞
Seigle 2 CW	.81⅛	.83⅜	.85⅞	.81⅛	.83¼	.80⅜
Options						
Blé Juillet	1.31¾	1.36¼	1.40¼	1.36⅜	1.38⅞	1.39⅞
Octobre	1.27¾	1.31	1.34¾	1.29⅜	1.31⅞	1.30⅞
Décembre	1.23	1.26⅞	1.29¾	1.25	1.27⅜	1.26⅞
Avoine Juillet	.47⅞	.49	.50⅛	.49	.49⅛	.48⅞
Octobre	.48⅞	.50	.51⅞	.50⅜	.50⅞	.49⅞
Décembre	.46⅞	.47⅛	.49½	.48⅜	.48⅞	.47⅞
Orge Juillet	.83	.84¾	.86¾	.83	.82¾	.81⅛
Octobre	.75	.80	.80⅞	.78	.79	.77⅞
Décembre	.72⅛	.74⅛	.75⅜	.73	.74⅞	.74
Lin Juillet	2.23	2.29	2.54½	2.32⅜	2.35	2.30⅜
Octobre	2.09⅞	2.20	2.46	2.25⅞	2.27	2.20⅞
Décembre	2.02⅞	2.12⅞	2.45	2.18⅞	2.22⅞	2.14⅞
Seigle Juillet	.81⅛	.83⅜	.85⅞	.81⅛	.83¼	.80⅜
Octobre	.85	.88⅞	.88⅞	.85⅞	.86⅞	.83⅞

LE MARCHE

21 JUILLET 1924

Bouvillons—
Excellents .... $6.00—$6.50
Bons .... $4.50—$5.50
Moyens .... $4.00—$4.50
Ordinaires .... $3.25—$3.75

Bouvillons engraissés—
De choix .... $3.75—$4.25
Bons .... $2.75—$3.50

Bouvillons à engraisser —
De choix .... $3.25—$3.50
Bons .... $2.25—$3.00

Boeufs—
Bons .... $3.00—$3.50
Moyens .... $2.00—$2.75
Ordinaires .... $1.00—$1.75

Taureaux—
De choix .... $2.00—$2.50
Ordinaires .... $1.00—$1.75

Taures de boucherie—
De choix .... $5.00—$5.50
Assez bonnes .... $3.50—$4.50

Taures à engraisser—
De choix .... $2.75—$3.00
Bonnes .... $2.00—$2.50

Veaux—
De choix .... $4.00—$5.00
Bons .... $3.00—$3.75
Ordinaires .... $1.00—$2.50

Vaches de boucherie—
De choix .... $3.75—$4.00
Bonnes .... $3.00—$3.50
Ordinaires .... $2.25—$2.75
Pour conserves .... $1.00—$2.00

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $4.00—$5.50
Moutons ordinaires .... $2.00—$3.00
Agneaux bons .... $8.00—$11.00
Agneaux ordinaires .... $6.00—$7.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix $7.97½
Très gras $7.25
Lourds $6.25
Très lourds $5.25
Porcs d'étal $6.85

Legers $6.85
Inférieurs $3.75
Truies No 1 .... $5.25
Truies No 2 .... $4.25
Verrats $2.25

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .31 à $ .31½

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .23
Premiers .... $ .21
Seconds .... $ .17
Félés .... $ .14

Pommes de terre—
Le minot .... $ .90—$1.00

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $4.22½
2 sacs de 49 livres $4.27½
4 sacs de 24 livres $4.32½

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $4.22½
2 sacs de 49 livres $4.27½
4 sacs de 24 livres $4.32½

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $4.22½
2 sacs de 49 livres $4.27½
4 sacs de 24 livres $4.32½

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $4.22½
2 sacs de 49 livres $4.27½
4 sacs de 24 livres $4.32½

Alimentation—
Son. La tonne $22.00
Gru. La tonne $24.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.85

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $21.00
Mil. No 2 .... $19.00
"Red Top" No 1 .... $15.00
"Red Top" No 2 .... $13.00

LES DESSOUS DIPLOMATIQUES DES EVENEMENTS DE LA RIVIERE ROUGE

Conférence faite au Collège de Saint-Boniface, sous les auspices de l'A. C. J. C., par M. Guillaume Charette

(Suite et fin)

Et les "loyaux"?

Je ne connais pas de cas de défection parmi les "loyaux" mais ceux qui offrirent leurs services et prirent les armes le firent parce qu'ils étaient payés, c'était ce que le lieutenant gouverneur appelle, dans sa lettre à Irvine, les volontaires. Il s'en trouva qui prirent une part très active en dehors de la milice, soit comme estafettes, soit comme éclaireurs ou même batteurs d'estrade, tels que William Dease et ses principaux partisans de 1869. Eux aussi furent payés, et largement payés. Ils furent plus pressés d'envoyer leurs notes au gouvernement que de venir de l'avant avant d'être sûrs qu'ils seraient rémunérés.

Ce n'est pas tout, non contents de vendre leur loyauté, ils dénigraient et calomniaient les provisoires qui, frairent leur sang pour rien. Un fait pris entre cent montre leur mentalité. J'ai souvent fait allusion au vandalisme des soldats et au prussianisme des Ontariens. En voici un exemple frappant. Le document qui relate le fait est corroboré par un passage dans un mémoire du Lieutenant-Gouverneur Archibald au sujet de l'invasion fénienne de Manitoba en octobre 1871 lequel mémoire est consigné à la page 137 du Livre Bleu canadien, cahier numéro 50.

Les chefs féniens furent capturés le 5 octobre. Le lieutenant gouverneur en fut informé le lendemain au soir mais le rapport de l'avant-garde faisait croire que l'attaque sur le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson n'avait été qu'une feinte. Les citoyens de Pembina disaient que la véritable attaque devait être faite de Saint-Joseph, que la masse des Féniens s'était concentrée en cet endroit.

Les forces manitobaines, sous le commandement du major Irvine, quittèrent Fort Garry le vendredi 6 octobre, pour marcher de l'avant. Le samedi, elles campèrent dans le village de Saint-Norbert. Or les troupes d'Irvine n'eurent pas plutôt dressé leurs tentes qu'elles se préparèrent à faire une descente mal intentionnée chez les familles de la paroisse. Elles avaient même arrêté le plan de commettre des outrages dans l'église. Heureusement que le major Irvine eut vent de cela. Il ordonna à ses hommes de lever le camp, et ils allèrent camper à trois milles plus loin.

Injustice pour Riel

Ce souvenir clôt mon esquisse sur l'invasion fénienne. Riel et Lépine s'étaient montrés ce qu'ils étaient, des patriotes, des héros capables de s'oublier pour le salut de leur pays. Après avoir donné à cette province sa vie constitutionnelle, et cela malgré le fanatisme sauvage d'adversaires sans scrupule, malgré la guerre des ennemis de leur langue et de leur religion, ils s'étaient vu refuser la reconnaissance de leur titre de fondateurs de l'Ouest. Ils auraient pu alors user des mêmes moyens que d'autres ont pris en pareilles circonstances, ils auraient pu se servir de la force et régner en maîtres, ils préférèrent laisser à la justice de leur cause de s'affirmer elle-même.

Dans les heures les plus sombres, un puissant et riche voisin leur offrit son aide s'ils déclaraient l'indépendance, ils refusèrent. Combien de ceux qui les traquèrent comme des bêtes fauves, ou qui insultent leur glorieuse mémoire aujourd'hui, auraient comme eux refusé quatre millions de piastres? Combien n'auraient-ils pas trahi leur roi pour tant d'argent? Combien n'auraient-ils pas, à ce prix, vendu leur père et leur mère par dessus le marché!

Quelle fut la récompense de ces "preux sans peur et sans reproche"? — La haine, l'exil et toutes ses misères. Quand ce même pays qui les avait bannis si injustement et si cruellement fit appel à ses enfants, ils n'hésitèrent pas. Ils ne demandèrent pas même la protection absolue de leur vie mais tout juste l'assurance qu'on ne les tirerait pas dans le dos. Autrement dit, ils lui demandèrent la permission de le défendre dans le danger. Eurent-ils au moins la consolation de voir leurs ennemis triomphants faire trêve à la haine comme récompense de leur héroïsme? Non, le danger passé, la persécution recommença plus forte que jamais. Riel et Lépine durent s'exiler du pays de leur naissance. Oui, ce pays qu'ils aimaient tant, ce pays qu'ils avaient refusé de laisser conquérir, on leur en interdisait le séjour.

$5,000 pour la capture de Riel

Le 17 décembre 1871, moins de deux mois après que Riel et Lépine eurent sauvé le Manitoba, une récompense fut offerte pour leur capture par le gouvernement Blake d'Ontario. Le comté de Middlesex offrit aussi une récompense substantielle. Pour avoir empêché Ontario de spolier Manitoba, Ontario mit la tête de Riel et Lépine à prix.

Je voudrais m'étendre sur ce qui va suivre 1871, mais le temps ne me le permet pas, ne voulant pas abuser de votre bienveillante attention.

Les récompenses offertes pour la tête de Riel, Lépine, Nault et Lagimodière donnèrent un élan nouveau au banditisme que les soldats et les Ontariens pratiquaient depuis plus d'un an sur les Métis. Les zélés se firent plus nombreux. Les foyers étaient à tout instant du jour et de la nuit visités. Les domiciles étaient outragés, les enfants maltraités, les femmes et les vieillards molestés, insultés. La loi laissait faire et l'on vit les autorités donner liberté de tuer Riel et Lépine. Le peuple canadien anglais demandait leur sang pour venger Scott; le gouvernement, par intérêt, cédait devant la pression orangiste qui représentait la majorité. Les assauts et les voies de fait étaient à l'ordre du jour. Baptiste Lépine et Jolibois moururent des suites de blessures infligées par ces bandits. Pilon se noya parce que des soldats profitèrent de son infirmité pour s'amuser. D'autres traînèrent douloureusement des infirmités qu'ils contractèrent dans des rencontres hostiles.

Arrestation des chefs métis

Fatigués de se cacher, les chefs métis revinrent à leurs foyers, et naturellement, ils furent arrêtés. Lépine fut le premier; son arrestation eut lieu chez lui à St-Vital le 27 septembre 1873. Nault le suivit en février 1874. Lagimodière fut le troisième et J. B. Ritchot le dernier.

Les chefs métis furent traînés devant les tribuanux. Lagimodière et Nault furent acquittés, le dernier après de longues procédures; Lépine fut trouvé coupable et condamné à mort. L'histoire de ces procès ferait à elle seule le sujet d'une intéressante étude, mais le temps me manque. Je ne soulignerai que deux points: le jury fut choisi parmi des gens qui étaient presque tous hostiles aux prévenus; Lépine dut subir un second procès à cause d'un désaccord entre les jurés. Baptiste Charette refusa d'accepter la déposition d'un témoin qui trahit son ancien chef. Charette, quoique ennemi de Lépine, resta fidèle à son serment d'office. Amable Marion fit la même chose dans le cas du procès de Nault et Nault fut remis en liberté.

Grandeur d'âme de Lépine

Peut-être est-il bon de rappeler que Lépine avait des moyens de se défendre. Quand il attendait dans les fers l'issue de son procès, il demanda à qui de droit s'il pouvait parler et se servir de certaines preuves qui auraient pu le disculper, on lui dit: "Peux-tu tout endurer?" Il répondit: "Oui." Alors on lui dit: "Eh bien! meurs!" Plus tard, on lui fit des conditions qui lui eussent valu son pardon; Lépine avait trop confiance dans la sainteté de sa cause, il préféra accepter la mort plutôt que de ternir l'éclat de son grand nom.

La nature avait traité Lépine en enfant gâté: au physique il a été le plus beau type de la race canadienne française, au moral il était aussi bien doué. Un trait de sa vie peint le grand chrétien qu'il fut toujours. Un incendie venait de détruire sa maison, il avait eu juste le temps de sauver sa femme et ses enfants, tout le reste avait été perdu. Un ami, le Juge Prud'homme le rencontra quelques jours après et lui exprimant sa cordiale sympathie lui dit: "Mon pauvre Ambroise, quel malheur! tu as tout perdu!" et Lépine de répondre simplement: "Mon cher Arthur, je te remercie, mais je n'ai rien perdu, ma femme est sauvée."

Témoins de tous ces attentats contre le droit des gens et la justice naturelle, les Etats-Unis, la France, la Belgique, protestaient par la voix de leur presse, le reste du Canada se soulevait aux échos de ces événements. La question de l'amnistie rangea le peuple canadien en deux camps. Les Anglais criaient vengeance et avaient soif de sang, les Français prenaient parti pour les Métis.

L'amnistie

Sa Grandeur Monseigneur Taché qui avait été le porte-parole des ministres d'Ottawa auprès des Métis, rappelait à ceux-ci leurs promesses, mais ils se moquaient du grand missionnaire. Enfin, de guerre lasse, le parlement canadien régla la question en la référant à une commission d'enquête sur les causes du soulèvement à la Rivière Rouge. Cette commission, connue sous le nom de Comité du Nord-Ouest, fit son rapport à la fin de l'année 1874 et l'amnistie fut proclamée le 23 avril 1875. Deux exceptions furent faites cependant: Riel fut condamné à cinq ans d'exil, Lépine vit sa sentence de mort commuée; il eut le choix entre cinq ans d'exil ou deux ans de prison avec la perte à perpétuité de tous ses droits de citoyen. Il prit la seconde peine. Plus tard il fut réhabilité par le ministère Macdonald et nommé premier commissaire d'immigration au Manitoba. Ritchot fut libéré en vertu de l'amnistie.

Riel député de Provencher

Dans cette lutte acharnée, Riel faisait bravement face à la tourmente. Aux élections fédérales de 1872, il avait posé sa candidature dans Provencher où les plus optimistes de ses adversaires admettaient que lui faire opposition était une folie. Sir Georges-Etienne Cartier venait d'être défait dans son comté. Riel retira sa candidature dans Provencher en sa faveur. Quand on sait que Cartier était un de ceux qui causèrent les difficultés de toutes sortes résultant du refus de l'amnistie, l'on ne peut que s'incliner devant ce trait de générosité de Riel.

Sir Georges mourut peu de temps après et Riel fut élu par acclamation dans Provencher en 1873. Le député de Provencher se rendit à Ottawa, signa le régistre, mais ne put prendre son siège à cause des Ontariens qui en voulaient à sa vie. A la session de 1875, n'étant pas protégé par la proclamation de l'amnistie, il fut déclaré hors la loi le 24 février, par le ministère MacKenzie, tandis que le parti de l'opposition, auquel il avait donné un siège un an auparavant, ne protesta même pas.

Nous ne suivrons pas le chef métis en exil où se continuèrent les poursuites de ses nombreux ennemis. Nous le retrouverons plus tard, en 1885 à la tête de ses frères de la Saskatchewan, mais cet épisode sanglant n'est pas du ressort de l'histoire du Manitoba et le temps n'est pas encore venu de le discuter.

Ceux qui doutent de la sagesse de Riel de refuser l'entrée de l'Ouest dans la Confédération sans conditions préalables se souviendront que le résultat de sa politique fut l'Acte de Manitoba calqué sur la Liste des Droits dont voici le texte intégral:

Liste des Droits

Article 1. Que les territoires ci-devant connus sous le nom de Terres de Rupert et du Nord-Ouest n'entreront dans la Confédération de la Puissance du Canada qu'à titre de province qui sera connue sous le nom de province d'Assiniboia et jouira de tous les droits et privilèges communs aux différentes provinces de la puissance.

Article 2. Que jusqu'au temps où l'accroissement de ce pays nous ait donné droit à plus, nous aurons deux représentants au Sénat et quatre aux Communes du Canada.

Article 3. Qu'en entrant dans la Confédération, la province d'Assiniboia restera complètement étrangère à la dette publique du Canada, et que si elle était appelée à assumer quelque partie de cette dette du Canada, ce ne soit qu'après avoir reçu du Canada la somme même dont on voudrait qu'elle se rendît responsable.

Article 4. Que la somme annuelle de quatre-vingt mille piastres soit allouée par la puissance du Canada à la législature de la province du Nord-Ouest.

Article 5. Que toutes les propriétés, tous les droits et privilèges possédés par nous soient respectés, et que la reconnaissance et l'arrangement des coutumes, usages et privilèges soient laissés à la décision de la législature locale seulement.

Article 6. Que ce pays ne soit soumis à aucune taxe directe, à l'exception de celles qui pourraient être imposées par la législature locale, pour des intérêts municipaux et locaux.

Article 7. Que les écoles soient séparées et que les argents pour écoles soient divisés entre les différentes dénominations religieuses, au prorata de leurs populations respectives.

Article 8. Que la détermination des qualifications des membres du parlement de la province ou à celui du Canada soit laissée à la législature locale.

Article 9. Que dans ce pays, à l'exception des Indiens qui ne sont ni civilisés ni établis, tout homme ayant atteint l'âge de vingt et un ans et tout sujet anglais étranger à cette province, mais ayant résidé trois ans dans ce pays et possédant une maison ait le droit de voter aux élections des membres de la législature locale et au parlement canadien, et que tout sujet étranger autre que sujet anglais ayant résidé le même temps et jouissant de la propriété d'une maison, ait le droit de voter, à condition qu'il prête serment de fidélité. Il est entendu que cet article n'est sujet à amendement que de la part de la législature locale exclusivement.

Article 10. Que le marché de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au sujet du transfert du gouvernement de ce pays à la puissance du Canada, soit considéré comme nul, en autant qu'il est contraire aux droits du peuple d'Assiniboia et qu'il peut affecter nos relations futures avec le Canada.

Article 11. Que la législature locale de cette province ait plein contrôle sur toutes les terres de la province et le droit d'annuler tous les arrangements faits ou commencés, au sujet des terres publiques de Rupert's Land et du Nord-Ouest appelées maintenant province d'Assiniboia (Manitoba).

Article 12. Qu'une compagnie d'ingénieurs, nommés par le Canada, ait à explorer les divers terrains du Nord-Ouest et à déposer devant la Chambre Législative, dans le terme de cinq ans, un rapport sur la richesse du pays.

Article 13. Que des traités soient conclus entre le Canada et les différentes tribus sauvages du pays, à la réquisition et avec le concours de la législature locale.

Article 14. Que l'on garantisse une communication à vapeur du Lac Supérieur au Fort Garry, à être complétée dans l'espace de cinq ans.

Article 15. Que toutes les bâtisses et édifices publics soient à la charge du trésor canadien ainsi que les ponts, chemins et autres travaux publics.

Article 16. Que les langues française et anglaise soient communes dans la législature et les cours, et que tous les documents publics, ainsi que les actes de la législature soient publiés dans les deux langues.

Article 17. Que le lieutenant-gouverneur à nommer pour la province du Nord-Ouest possède les deux langues française et anglaise.

Article 18. Que le juge de la Cour Suprême parle le français et l'anglais.

Article 19. Que les dettes contractées par le gouvernement provisoire du Nord-Ouest soient payées par le trésor de la puissance du Canada, vu que ces dettes n'ont été contractées que par suite des mesures illégales et inconsidérées, adoptées par les agents canadiens pour amener la guerre civile au milieu de nous. De plus, qu'aucun des membres du gouvernement provisoire, non plus que ceux qui ont agi sous sa direction, ne puisse être inquiété relativement au mouvement qui a déterminé les négociations actuelles.

Article 20. Qu'en vu de la position exceptionnelle d'Assiniboia, les droits sur les marchandises importées dans la province, excepté sur les liqueurs, continuent à être les mêmes qu'à présent pendant trois ans à dater de notre entrée dans la Confédération, et aussi longtemps ensuite que les voies de communications par chemins de fer ne seront pas terminées entre Saint-Paul, Winnipeg et le Lac Supérieur."

Voyons maintenant comment la liste des droits a été respectée par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, ainsi que par la majorité anglaise.

1. D'abord l'amnistie fut exclue de l'Acte de Manitoba grâce à des promesses qui n'ont jamais été tenues. 2. La question des terres ne fut réglée que deux ans plus tard. 3. Bien que les Métis français eussent des hommes capables de les représenter au Sénat, le premier sénateur fut un ami du gouvernement fédéral. 4. La réduction de la représentation française à l'assemblée législative de 1874 de douze sièges à neuf, puis après 1879 de neuf à six. 5. L'abolition du conseil législatif sous la promesse que nos droits, et par conséquent les droits de la population française, seraient respectés. 6. Tentatives de John Norquay, dès 1874, de supprimer tout ce qui était français ou exerçait une influence française. 7. L'article 16 de la liste des droits remplacé par acte du parlement en 1890, sous l'administration Greenway, par le palliatif anodin de l'arrangement Laurier-Greenway. 7. L'abrogation en 1916 par Norris de tout ce que nous laissait l'arrangement Laurier-Greenway.

L'Acte de Manitoba fut la condition de notre entrée dans la Confédération en 1870 et vingt ans plus tard, on nous donnait l'Acte de 1890. Que serait-il donc arrivé si Riel eût laissé le gouvernement canadien entrer avant de négocier avec lui? — 1885 est la réponse.

L'insurrection de 1885

Riel, mis hors la loi en 1875, passa aux Etats-Unis où il promena, la mort dans l'âme, la triste déception de son rêve d'idéal pour l'avenir de son pays d'origine. Son idéalisme s'alliait au tempérament sensible du poète et d'un artiste sublime. Il souffrit plus du coeur que du corps. Cédant aux instances de ses frères métis opprimés des bords de la Saskatchewan, et se rendant à la demande du Père André de venir se mettre à la tête des siens en 1884 et 1885, il revient du Montana, se fait l'âme et le chef du mouvement insurrectionnel dont la plupart d'entre vous se rappellent encore. Vu que l'insurrection de 1885 a fait oublier au public de rendre justice à Riel et à sa mémoire, il est bon de rappeler que la requête du Père André était accompagnée d'une longue pétition dont la grande majorité des noms sont anglais.

Nous connaissons le résultat de 1885: les métis, après avoir remporté des victoires éclatantes dans tous les engagements furent écrasés héroïquement à Batoche et quelques jours après, Riel se rendait à Middleton. Riel aurait pu, comme Dumas, Napoléon Nault et Dumont, chercher le salut dans la fuite. Il répondit à ses amis qui le pressaient de les suivre aux Etats-Unis:

"Mes amis, j'ai fait un songe et j'ai la faiblesse d'y croire. Je me suis vu suspendu en haut d'un gibet infamant. J'ai vu l'univers s'émouvoir de mon supplice et demander à grands cris justice pour les miens. Ma mort sera le salut de tous, je vais me rendre à mes ennemis, je vous dis adieu".

Condamnation de Riel

Riel fut jugé et condamné à être pendu à Régina. Le 16 novembre 1885, il monta sur l'échafaud et mourut saintement, victime de la force brutale et de la haine qui le poursuivait depuis quinze ans.

A la nouvelle de l'exécution de son chef vénéré, la nation métisse fut consternée. Elle s'organisa pour donner à l'immortel Louis Riel des obsèques nationales. Le Conseil National se forma en Comité des Funérailles sous la présidence de William Lagimodière. Il se rendit en corps auprès de Mgr Taché pour le prier de faire des instances auprès du gouvernement pour obtenir les restes du héros national. Sa Grandeur promit d'user de son influence pour satisfaire à cete requête.

La famille Riel, n'entendant pas parler du résultat des démarches faites auprès de l'évêque, envoya Alexandre Riel, frère de l'illustre défunt, pour avoir des nouvelles. Le jour de l'Immaculée-Conception après la grand'messe, Alexandre se rendit à l'évêché où il fut informé par le Père McCarthy que M. l'abbé Gabriel Cloutier devait s'embarquer le soir même à onze heures avec le corps pour St-Boniface. Le mot d'ordre était convenu entre Monseigneur et M. Cloutier que sitôt qu'il quitterait Régina il préviendrait l'évêché par la dépêche télégraphique. "Nous partons". Le Père McCarthy conseilla cependant à Alexandre de voir Mgr Taché personnellement et de ne rien dire, si c'était possible, de ce qu'il lui révélait. Monseigneur, pour des raisons connues de lui seul, voulut mettre Alexandre sous l'impression que le gouvernement canadien refusait de livrer le corps de son frère; mais Alexandre lui ayant dit ce qu'il venait d'apprendre du Père McCarthy, Sa Grandeur admit tout sans s'expliquer sur le motif qui lui faisait taire la vérité.

Alexandre demanda alors que le corps fût amené à St-Vital, à la maison familiale. Monseigneur refusa, craignant une démonstration sacrilège de la part des orangistes. Les métis, craignant eux-mêmes les orangistes qu'ils connaissaient capables de tout, s'étaient armés. La famille Riel supplia vainement Monseigneur de lui livrer le corps de Louis, mais Sa Grandeur dut céder devant la menace des métis qu'ils iraient jusqu'à se servir de leurs armes pour obtenir ce qu'ils demandaient.

La dépouille mortelle arriva au coin des rues Taché et Provencher le 9 décembre. Les métis placèrent des hommes armés autour du wagon dans lequel Charles Sauvé et Louis Lavallée montaient la garde depuis Régina.

Le cercueil fut transporté à St-Vital et le douze décembre eurent lieu les funérailles. La prudence des métis avait été sage, car des individus essayèrent de forcer le cordon de sentinelles placées autour de la maison où étaient exposés les restes mortels. Après le service, alors que l'on attendait la nuit pour enterrer le corps, deux autres individus à la mine louche ne sortirent de la cathédrale qu'à la pointe du revolver.

A la nuit tombante, les restes mortels du grand patriote de l'Ouest descendirent dans la fosse qui se referma aux sanglots de tout un peuple éploré.

Et maintenant, Louis Riel, dors en paix, ton peuple se souvient! Tu vis dans nos coeurs. Sur ta tombe nous pleurons pieusement. Nous nous inclinons avec respect au souvenir de ton nom, de tes sacrifices. Dans l'amour sans borne du sol natal qui te coûta la vie, nous puisons les inspirations qui engendrent les idéals des races qui ne meurent pas.

Nous chérissons l'idiôme dans lequel tu aimais à prier Dieu. Nous aimons la Sainte Eglise qui eut tes dernières paroles et tes dernières pensées. Nous garderons toujours pure la langue dans laquelle tu formulas tes nobles idées. Laisse la brise des plaines murmurer les légendes! Laisse le flot des passions politiques mugir en s'éteignant! Laisse les années s'envoler sur les ailes de l'éternité! Malgré le temps, malgré la haine des hommes, tes actes restent devant la Suprême Justice et l'Immuable Vérité. Ils reprendront leurs droits.

Monseigneur, Monsieur le Président, Messieurs du clergé, Mesdames et Messieurs, pardonnez-moi de vous avoir retenu si longtemps. Mes humbles talents ne m'ont pas permis de rendre justice aux héros dont je vous ai parlé. La postérité les ignore, je tenais à les lui faire apercevoir; d'autres pourront maintenant les lui faire connaître.

Au cours de mon travail, j'ai peut être chatouillé des susceptibilités. Si j'ai associé certains noms avec des faits pénibles ou regrettables, je l'ai fait par respect pour la vérité historique sans arrière-pensée. J'ai mes ambitions comme les autres; comme quelques-uns d'entre vous, sans doute j'ai des attaches qui me sont chères, mais quand il s'agit de ma race, de ma langue, de ma religion, ceux qui me connaissent savent que je n'ai pas de partialité en matière d'opinion politique.

Dieu me préserve d'en avoir jamais!

Fin.

Pèlerinage en Europe

Le premier pèlerinage canadien au sanctuaire de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus au Carmel de Lisieux, organisé à l'occasion du XXVIIe Congrès Eucharistique International d'Amsterdam, sous la direction spirituelle conjointe de M. l'abbé Joseph N. Dupuis, curé de la paroisse Saint-Eusèbe de Verceil à Montréal, et du R. P. E. J. Cornell, curé de la paroisse Saint-Joseph, à Ottawa, s'est embarqué à Montréal, mercredi matin, le 9 du courant, à bord du "Melita" de la Compagnie canadienne du Pacifique à destination de Cherbourg.

Cinq provinces de la Confédération étaient représentées dans ce pèlerinage, notamment, le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Alberta. Les pèlerins visiteront la France, la Hollande, la Belgique, l'Alsace, la Suisse, l'Italie et l'Angleterre.

Le retour à Montréal aura lieu le 12 septembre à bord du "Minnedosa", également de la Compagnie Canadienne du Pacifique.

Un vaste programme de réceptions officielles a été ménagé aux pèlerins en différents endroits, notamment à Paris, à Versailles, à Strasbourg, à Rome, à Lourdes, à Bordeaux, à Lisieux, à Honfleur et à Londres.

Les modes immodestes

Rome. — Le Saint-Père vient d'offrir deux médailles pour encourager la lutte contre les modes immodestes. Il donnera une médaille pour la meilleure dissertation contre les modes immodestes et une autre pour les meilleures suggestions sur les modes immodestes.

Feuilleton de LA LIBERTE No. 19

LES BASTONNAIS

Roman canadien par J. LESPERANCE

(Suite)

Quelques heures après son départ, Batoche arriva soudain porteur de la nouvelle à se[illegible] on que les Bastonnais allaient revenir le lendemain pour commencer le siége régulier de la ville, et le père anxieux le chargea d'aller chercher sa fille et de la ramener aussitôt. Dans le cours de la même soirée, Roderick Hardinge se présenta chez M. Belmont et fut très alarmé d'apprendre l'absence de Pauline, mais il fut partiellement rassuré quand M. Belmont lui apprit les mesures qu'il avait prises pour assurer son prompt retour. La visite de Roderick fut courte; il était gêné par une contrainte mal définie qu'il remarqua dans la conversation de M. Belmont, et c'est probablement pourquoi il omit de donner les raisons qui le rendaient tout spécialement désireux de parler à Pauline. Nous avons vu qu'il attendait à la porte de la ville quand elle y arriva de grand matin, accompagnée de Batoche et de Cary Singleton.

Dès qu'ils se trouvèrent seuls et en sûreté derrière les murs Roderick lui dit brusquement:

— Je n'aurais pas voulu, pour tout au monde, que vous fussiez absente aujourd'hui.

Pauline remarqua son agitation et l'attribua naturellement aux craintes qu'il avait eues pour sa sécurité, pendant le voyage périlleux qu'elle venait de faire; mais elle fut bientôt détrompée, quand il ajouta:

— Il faut de toute nécessité que vous veniez au bal avec moi ce soir, ma chérie.

— Au bal? demanda-t-elle avec une surprise exempte de toute feinte, car les événements du jour et de la nuit qui venaient de s'écouler avaient complètement chassé de sa mémoire le souvenir de la fête.

— Oui, au bal du gouverneur.

Ce fut en vain qu'elle lui représenta combien l'invitation était soudaine, son manque de préparation et la grande fatigue qu'elle venait d'éprouver. Roderick ne voulut admettre aucune excuse. Ses manières étaient nerveuses, agitées et parfois autoritaires.

— Et mon père? dit-elle enfin, comme dernier argument.

— J'ai vu votre père hier soir. Il s'est plaint d'une indisposition et évidemment, il ne peut venir.

La manière avec laquelle Roderick, tout en parlant rapidement, appuya sur le mot *peut*, n'échappa point à la jeune fille.

Elle le regarda d'un air timide.

— Et si mon père ne consent pas à m'y laisser aller? demanda-t-elle presque à voix basse.

— Oh! mais, il consentira. Il *le faut*, Pauline.

Les yeux de la jeune fille se levèrent de nouveau vers lui et rencontrèrent le franc regard de Roderick.

— Je veux être sincère avec vous, ma chérie. Si vous ne voulez pas aller au bal pour moi, il faut que vous y alliez pour le bien de votre père. Comprenez-vous?

Elle avait compris; quoiqu'elle ne pût trouver paroles pendant quelques instants.

Après avoir fait quelques pas, elle ôta sa mitaine, mit sa main dans celle d'Hardinge, et sans lever les yeux, elle murmura:

— J'irai, Roddy, par égard pour lui et pour vous.

Ces préliminaires une fois arrangés d'une manière satisfaisante, Hardinge l'accompagna à la porte de sa demeure et après lui avoir conseillé de passer le jour à se reposer de ses émotions et de ses fatigues, promit de venir la prendre de bonne heure dans la soirée.

Il n'y manqua point. À sa surprise, il la trouva gaie et sans la moindre apparence de fatigue ou de gêne dans ses manières.

Elle était vêtue d'un riche costume du meilleur goût qui donnait un splendide relief à sa beauté simple et calme.

Il fut encore plus surpris de trouver M. Belmont d'une agréable humeur, quoique encore souffrant. Le père voulut bien dire qu'il approuvait pleinement que sa fille allât au bal, surtout en compagnie de Roderick Hardinge.

— C'est un autre acompte sur la réparation que je vous dois, Roddy, dit-il avec un sourire. Je vous confie Pauline ce soir et je ne crois pas que j'en fisse autant pour tout autre jeune homme dans Québec.

Naturellement, il n'en fallait pas davantage pour mettre Hardinge dans les plus heureuses dispositions et quand il s'éloigna en voiture avec Pauline, il était tout hors de lui.

Le bal était ouvert quand ils arrivèrent au château.

Le gouverneur, qui avait conduit la première danse ou danse d'honneur, prit part à une troisième et à une quatrième, se mêlant librement aux invités, apparemment disposé à se faire, à lui-même et à la cause qu'il représentait, autant d'amis que possible.

Pendant cet intervalle, Pauline et Roderick pénétrèrent dans la salle sans être beaucoup remarqués, mais bientôt ils furent appelés à prendre part à la danse et aussitôt ils devinrent l'objet de l'attention générale. Il n'y avait pas lieu de s'en étonner. Le jeune Ecossais paraissait très bien dans son éclatante tunique écarlate, tandis que Pauline, dans sa robe de satin cramoisi et la coiffure ornée simplement de branches de jasmin blanc de neige, révélait une beauté épanouie, ardente, qui surprit même ses amies les plus intimes.

Après quelque temps, le gouverneur prit son siège sur l'estrade, à l'extrémité de la salle, devant le trône et sous les franges violettes du dais. Les armes royales brillaient derrière lui, tandis que sur les panneaux des murailles, à droite et à gauche s'étalait son propre écusson. Ceux des invités qui n'avaient pas encore été présentés à Son Excellence saisirent cette occasion de lui offrir leurs hommages. Roderick et Pauline étaient de ce nombre. En s'approchant du trône, ils furent accostés par M. de Cramahé, le lieutenant-gouverneur. Ce courtois personnage s'inclina profondément devant les deux jeunes gens et dit:

— Lieutenant, j'ai un devoir à remplir et vous voudrez bien me permettre de le faire. Je désire présenter mademoiselle et vous-même à Son Excellence.

Et sans attendre une réponse, il les fit avancer en la présence du vice-roi.

Carleton reçut Pauline avec la plus grande déférence et mit le comble à ses attentions en s'informant avec bonté de la santé de son père. Pauline trembla comme une feuille à cette phase de son entrevue et leva timidement les yeux pour s'assurer que le gouverneur était sincère dans sa sollicitude à l'égard de M. Belmont; mais ses manières ouvertes dissipèrent tout doute et ainsi s'évanouit, au grand soulagement de la jeune fille, le seul obstacle à sa parfaite jouissance de la soirée.

Alors vint le tour de son compagnon.

— Lieutenant Hardinge, dit M. de Cramahé.

— Hardinge? répondit le gouverneur, en tendant la main et en penchant la tête de côté, comme s'efforçant de se rappeler quelque particularité associée à ce nom.

— Oui, reprit de Cramahé. Votre Excellence se rappelle. C'est le jeune officier dont je lui ai rapporté les exploits.

— Oui, oui! s'écria Carleton, je me rappelle très bien. Hardinge est un nom qui m'est familier. Le père de Monsieur était un de mes camarades officiers sous Wolfe. Oui, oui, je me rappelle tout.

Et prenant la main droite de Roderick dans les siennes, il ajouta à haute voix, de manière à rendre la promotion aussi publique que possible:

— Capitaine Hardinge, j'ai l'honneur de vous féliciter.

VII

L'attaque des hommes masqués

Le bal se termina, suivant la coutume invariable des bals d'Etat de ce temps, par cette danse gracieuse et pittoresque entre toutes, le menuet de la cour qui, apporté de France durant le règne de Louis XIII, avait joui d'une grande popularité dans toute la province jusqu'à la conquête et a été maintenu par les gouverneurs anglais de Québec jusqu'à une date comparativement récente. Le *pas marché*, *l'assemblée*, le *plus grave*, le *pas bourré* et la *pirouette* furent exécutés avec une exacte précision et une noble élégance par un double quadrille de huit, choisi parmi les meilleurs danseurs de la salle. Le reste de la compagnie était rangé en groupes autour des murs. Les uns examinaient les figures d'un oeil critique; d'autres regardaient les costumes des danseurs et leurs mouvements avec une simple sensation de plaisir. Les balancements rythmiques de beaux hommes et de jolies femmes dans les méandres d'une danse produisent souvent sur les spectateurs une sensation de rêverie poétique, complètement indépendante de la musique qui l'accompagne et prenant directement sa source dans le magnétisme de la forme humaine.

Il n'est que vrai de dire que, de tous ceux qui prirent part au menuet, personne ne conquit plus de sympathie et d'admiration que Pauline Belmont. La perfection de ses mouvements, la douceur de sa figure, la modestie de son maintien et la confiance enfantine qu'elle semblait mettre dans la coopération de son robuste partenaire, Roderick Hardinge, étaient autant de traits qui ne pouvaient passer inaperçus et plus d'une fois, quand elle venait reprendre sa position après l'exécution d'une figure, elle fut accueillie par un murmure d'approbation. Plusieurs galants vieillards français qui regardaient, en fredonnant cette musique si familière à leur oreille, exprimèrent leur approbation à haute voix aussi bien que par leur conversation à voix basse. Enfin après la seconde figure, lorsque les dix-neuf mesures caractéristiques eurent été jouées, que la chaîne anglaise eut été faite et les honneurs rendus par de profondes salutations à la compagnie distinguée et aux partenaires respectifs, les exécutants quittèrent le parquet et furent aussitôt entourés d'une foule d'amis empressés à les complimenter. Parmi ces derniers, on distinguait au premier rang la haute stature de Carleton, sa figure toute rasée et ses grands yeux aimables.

Il adressa ses félicitations à plusieurs des danseurs et les remercia d'avoir si élégamment terminé la fête. Près de là se trouvait son ami Bouchette qui avait été l'un des lions de la soirée et qui profitait de ces derniers moments pour entretenir une conversation animée avec Pauline.

"Ce bal a été magnifique, disait-il, digne de notre gouverneur et du vieux Québec; mais ce qui est tout particulièrement pour moi une source d'orgueil, c'est que la belle de la soirée a été une de mes compatriotes. Vous avez fait honneur à votre race, Mademoiselle. Je ne manquerai pas d'en faire mes compliments à mon vieil ami M. Belmont et je suis sûr que le plaisir qu'il en ressentira lui sera une compensation pour son absence.

Pauline rougit en entendant ces compliments et serra plus étroitement le bras d'Hardinge. Elle murmura quelques mots de remerciments, mais elle ne fut complètement remise de sa confusion que par la poussée de la foule sortant de la salle de bal et se dirigeant vers les vestiaires.

Bientôt après, la gaie compagnie s'était entièrement dispersée; les lumières, au château, s'étaient éteintes une à une, et le silence régnait dans les salles où, à peine une demi-heure plus tôt, les pieds légers des danseurs battaient la mesure à la douce musique de la viole et du basson et où les échos des voix joyeuses résonnaient dans les corridors.

Un des invités qui s'était attardé plus que les autres sortit seul et se dirigea vers la place de la cathédrale. Trois heures sonnèrent à la tourelle au moment où il y passa. La nuit était obscure et d'un aspect morne et sombre que la neige des toits et des trottoirs ne parvenait pas à égayer. Pas une autre âme dans les rues. Les longues maisons carrées paraissaient comme enveloppées dans le sommeil. Le marcheur solitaire était de taille moyenne et apparemment dans la force de l'âge. Une pelisse de fourrure était jetée négligemment sur son habit de soirée. Son pas était rapide et élastique et il balançait dans sa main droite une canne à pommeau d'ivoire.

Il était évidemment en charmante humeur, comme le doit être un homme qui a bien dîné, dansé tant qu'il l'a désiré et passé une agréable soirée dans la société de ses supérieurs et la compagnie de jolies femmes.

Quand il atteignit la haute palissade élevée à l'endroit où la porte de Prescott fut élevée par la suite, il s'arrêta un instant en face de la sentinelle qui parut le reconnaître et ouvrit la poterne sans échanger le mot de passe. Il commença alors à descendre la rapide et tortueuse côte de la montagne, marchant vivement, il est vrai, mais sans accélérer perceptiblement le pas qu'il avait pris jusque-là. Il fut bientôt arrivé au pied de la côte et il allait contourner le coin très obscur qui conduit à la rue Saint-Pierre, où il demeurait, quand il s'arrêta soudain au son d'un coup d'un sifflet strident parti du côté gauche. Il regarda autour de lui, écouta, serra son pardessus sur sa poitrine et saisit sa canne d'une main plus ferme. Il demeura ainsi immobile pendant quelques secondes, mais n'entendant plus rien que le clapotis des flots du Saint-Laurent à quelques verges de lui, il attribua le coup de sifflet à quelque équipe de matelot dans le port et reprit sa marche avec confiance. Il n'avait fait que quelques pas, néanmoins, quand cinq hommes emmitouflés et masqués sortirent d'une ruelle en arrière, se jetèrent sur lui et le renversèrent par terre. Toute résistance était inutile. Les agresseurs le bâillonnèrent, lui enlevèrent la canne des mains et couvrirent sa figure d'un manteau. Ils étaient sur le point de l'enlever quand un sixième personnage bondit sur la scène.

— Halte! cria-t-il en français.

— Relâchez votre prisonnier!

Ils obéirent à l'instant et sans observation.

— Otez-lui son bâillon.

Ils le lui ôtèrent.

— Rendez-lui sa canne.

Sa canne lui fut aussitôt rendue.

Aussitôt que le prisonnier se sentit libre et en possession d'une arme, il bondit au milieu de la rue et fit face à ses ennemis en brave qu'il était. Il écumait, rageait et brandissait sa canne.

— Que signifie ceci? s'écria-t-il.

Pas de réponse.

— Qui êtes-vous?

Toujours le silence.

— Savez-vous qui je suis?

— Oui, dit le chef, d'une voix brève et froide; vous êtes Joseph Bouchette. Nous vous connaissons bien. Mais, partez; vous êtes libre. Vous devez votre liberté à une intervention supérieure à la haine et à la vengeance de tous vos ennemis. Remerciez-en Dieu.

Bouchette, car c'était bien lui, resta confondu et ne bougea pas.

Le chef répéta son ordre d'un ton qui ne souffrait pas de réplique et le rude matelot, sans prononcer un autre mot, tourna sur ses talons et rentra tranquillement chez lui.

Les hommes masqués se tenaient en groupe, se regardant les uns les autres et regardant leur chef.

"Tu nous as étonnés," dit Barbin à ce dernier.

"Possible," répondit-il tranquillement. Mais le moment n'est pas aux explications. Hâtez-vous de sortir de la ville et reprenez vos cachettes dans la forêt. La nuit s'écoule rapidement et le jour paraîtra bientôt. Pour moi, je n'ai eu aucun repos depuis deux jours et deux nuits. Je vais me blottir dans quelque trou et dormir.

— Bonne nuit, alors, dirent-ils tous, et ils s'enfoncèrent dans les ténèbres.

— Bonne nuit!

Batoche, harrassé de fatigue, entendit dans ses songes, cette nuit-là, la plus douce musique de la chute et il lui sembla voir flotter au-dessus de sa couche le blanc fantôme de Clara le remerciant de l'oeuvre de miséricorde qu'il avait accomplie.

VIII

Grandeur inconsciente.

C'était plus qu'un acte de miséricorde; c'était un acte politique. Après son retour, Bouchette était si agité qu'il ne put dormir. Sa plus grande préoccupation était de savoir pourquoi il avait été attaqué et qui étaient ses agresseurs. Il était évident que l'attaque était le résultat d'un complot bien tramé. Ce coup de sifflet pour opérer le ralliement; ce déguisement des hommes; ce bâillon tout prêt . . . . . Et son sauveur? Qui pouvait-il être? Et que pouvaient signifier, en particulier, les mots étranges qu'il avait prononcés?

Peu à peu, en devenant plus calme, il fut en état de rassembler tous les éléments de la situation et enfin la vérité lui apparut. Il avait été désigné à la vengeance de certains de ses compatriotes à cause des services qu'il avait rendus au gouverneur général. Aussitôt qu'il eut cette conviction, sa première impulsion fut de courir au château, de porter à Carleton lui-même la nouvelle de l'outrage dont il avait été l'objet et de se mettre à la tête d'une terrible croisade, contre tous les Français rebelles; mais après un moment de réflexion, de meilleurs sentiments prévalurent dans son esprit.

"Jamais", s'écria-t-il, en arpentant sa chambre, "jamais! Je suis Français avant tout. Ma loyauté à l'Angleterre ne demande pas la trahison envers mes compatriotes. Quand à l'insulte personnelle, je puis la pardonner. D'ailleurs, n'ai-je pas été sauvé par un acte chevaleresque? Si j'ai des ennemis parmi ceux de ma propre race n'est-il pas évident que j'y ai aussi des amis? . . . Non, je ne permettrai pas qu'un seul mot concernant cette affaire s'échappe de mes lèvres. Si l'affaire devient publique, ce ne sera point par ma faute."

Ayant ainsi soulagé son esprit par cet acte de magnanimité, il se jeta sur un canapé et s'endormit bientôt. Le soleil était déjà haut et il dardait ses rayons dans la chambre sans toutefois troubler le sommeil du marin qui reposait aussi tranquillement que s'il n'avait pas eu à lutter pour sa liberté et pour sa vie. Il était midi quand il s'éveilla. Il s'assit sur le bord de sa couche et quelques secondes s'écoulèrent avant que le souvenir de l'événement lui revint à l'esprit. A cette pensée, il dit simplement:

"Je vais aller voir mon ami Belmont."

Pendant tout ce temps, chez M. Belmont, l'affaire avait fait quelque progrès.

Batoche s'y était introduit après avoir congédié ses complices et sans déranger en aucune façon les occupants de la maison, il était entré à l'aide d'une clef que lui avait donnée son ami.

Il était allé se coucher aussitôt et il était onze heures du matin quand il se leva. Son premier soin fut de rechercher la présence de M. Belmont. Il lui raconta la conversation qu'il avait eue avec le seigneur Sarpy et la part étrange qu'y avait prise Zulma. M. Belmont écouta ce rapport avec autant de surprise que d'appréhension. Quand Batoche, continuant son récit, en vint à décrire l'aventure de la nuit précédente, il devint tout à fait alarmé.

— Ceci est terrible, Batoche, dit-il.

Le vieux soldat fit ce qui était tout à fait inusité chez lui: il sourit.

— Il n'y a rien de terrible, Monsieur. Même si Bouchette avait été fait prisonnier, cela n'aurait eu rien de terrible. Bouchette n'est pas un personnage si important, et d'ailleurs nos hommes ne craignent pas les représailles. Ils sont fort capables de prendre soin d'eux-mêmes. Mais j'avais promis à Zulma que cet homme ne serait pas molesté et j'ai simplement tenu ma promesse. J'ai failli arriver trop tard. Il était bien plus de minuit quand je suis arrivé en ville après un voyage fatigant de la Pointe-aux-Trembles. J'étais complètement renseigné sur le bal, naturellement, et je savais que Bouchette y serait. Notre plan était de nous emparer de lui à son retour au château.

Tout se passa comme nous l'avions prévu. Nos hommes firent leur besogne à la perfection. Ils se conduisirent bravement et avec intelligence. C'était vraiment dommage de gâter leur succès.

— Etiez-vous arrivé sur la scène, à l'avance?

— Oui, quelques minutes avant l'attaque.

— Alors, pourquoi ne l'avez-vous pas empêchée complètement.

— Je n'ai pas eu le coeur de le faire. Je voulais accorder à mes hommes et à moi-même cette satisfaction, au moins. Je voulais voir aussi comment mes compagnons feraient leur devoir. D'ailleurs, bien que j'eusse promis de ne pas enlever Bouchette, je n'avais pas promis de ne pas lui donner une bonne peur.

— Peur? . . . interrompit M. Belmont d'un ton de mépris, Bouchette est aussi brave que le plus vaillant.

— Parfaitement, dit Batoche, en ricanant; il voulait se battre et brandissait sa canne comme un homme. Pour ce qui a été de lui faire peur, l'attaque a été un fiasco.

— Toute l'affaire a été un fiasco, Batoche. Cela nous perdra. Cela va me chasser de la ville. Je suis sûr que la garnison est en émoi à ce moment même.

— Les assaillants ne sont pas connus et ne peuvent être découverts.

— C'est bien cela, et par conséquent, les innocents seront soupçonnés. Votre grande faute a été de faire la chose à moitié. Un véritable enlèvement n'aurait pas été si malheureux, car alors la victime n'aurait pas été là pour conter son histoire, tandis que, comme les choses se sont passées, Bouchette l'a sans doute déjà dite à tout le monde et l'on ne peut prévoir les conséquences de votre imprudence.

Batoche ne répliqua rien, mais quelque chose, dans ses manières, indiquait qu'il ressentait fort peu de repentir de ce qu'il avait fait.

A ce point de la conversation, la servante frappa à la porte et annonça le capitaine Bouchette.

A Travers les Centres Français

"Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT CLAUDE

Célébration du 14 juillet

A [illegible] la fédération à St [illegible] la fête nationale française a été célébrée lundi dernier [illegible] juillet.

[illegible] fête les maisons étaient [illegible] le drapeau tricolore et notre Monument aux Morts [illegible] admirablement décoré de verdure [illegible] leurs nationales.

La [illegible] commença par une grand messe chantée par notre Révérend Père Curé pour le repos de l'âme des soldats [illegible] Saint Claude [illegible] pour la France pendant la guerre.

Les [illegible] de M. François de Bru[illegible] [illegible] à la sortie de la messe [illegible] se dirigea [illegible] de leur drapeau jusqu'au monument comme [illegible] [illegible] offerte par la paroisse à nos héros. M. de Requigny, lieutenant de l'armée française, fit l'appel des morts [illegible] chaque nom un vétéran M. [illegible] répondait "Mort pour la patrie".

Le [illegible] [illegible] [illegible] nous fit comprendre que [illegible] dats nous devions tous être unis en ce jour de notre fête patronale et que Canadiens français et Français nous devions tous nous [illegible] pour [illegible] contre nos ennemis [illegible] [illegible] travailler d'un commun accord [illegible] prospérité de notre paroisse.

Ce discours prononcé d'une voix qui partait du fond du cœur, fut chaleureusement applaudi [illegible] l'orchestre entonna la Marseillaise et O Canada.

A l'issue de cette cérémonie les vétérans accompagnèrent leur drapeau au presbytère où le R. P. Joseph Radaz, président du comité de la fête, leur offrit un vin d'honneur. Tout le monde se rendit ensuite à la salle paroissiale, où eut lieu le banquet traditionnel. Notons en passant que nous fûmes tous charmés de la gentillesse et de l'empressement avec lequel les dames et nos jeunes filles de la paroisse nous servirent pendant le repas.

L'après-midi fut consacré aux jeux et aux courses. Les partis de balle au camp, pleines d'entrain, intéressèrent vivement tout le monde. L'après-midi passa rapidement et de nouveau la foule se rendit à la salle du banquet.

Quand la nuit fut venue, une grande séance récréative et musicale fut donnée par le groupe artistique du Cercle Catholique de Saint-Claude, avec le concours de M. Coudet, de Notre Dame de Lourdes.

"Le pardessus", comédie [illegible] en un acte, "Les surprises de l'auto", comédie bouffe en trois actes, furent interprétées par MM. Joseph Lacroix, Emile Jobin, Jean Heiget, Louis Arbez, Tony Baudoux, Arsène Arbez, Aug. Rosset, Auguste Rey et Albert Arbez.

Pendant les entr'actes, l'orchestre nous fit entendre des morceaux de choix et plusieurs de nos jeunes nous débitèrent des monologues variés.

Pour terminer la séance, tous les acteurs, aidés de plusieurs vétérans, entonnèrent la célèbre "Madelon de la Victoire", suivie de "O Canada" et de la "Marseillaise".

Tout le monde partit content de cette belle fête française où chacun avait puisé un renouveau de patriotisme et l'on se sépara en se disant: "A l'année prochaine!"

A tous nos généreux bienfaiteurs et à tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans l'organisation de cette fête, un cordial merci.

Merci encore à tous ceux des paroisses voisines qui sont venus nous encourager et apporter de l'entrain à notre fête.

• • •

Pour récompenser nos jeunes gens du Cercle de la part active qu'ils avaient pris dans l'organisation de la fête, le R. P. Curé les emmena tous, le 17 juillet, en pique-nique au lac Manitoba, où ils prirent leurs joyeux ébats et oublièrent vite les fatigues de la fête, et le soir tous rentrèrent en chantant heureux de la bonne journée que leur curé venait de leur procurer.

N.-D. DE LOURDES

Nous venons, presque au lendemain de la Saint Jean-Baptiste et du passage de la "Liaison française", d'avoir une autre fête plus intime encore et plus touchante par plus d'un côté. Le 12 juillet nous amenait, après trois années, une nouvelle visite régulière et officielle de notre archevêque, de notre père très aimé. En attendant la réception paroissiale qui devait avoir lieu le samedi 12 à [illegible] un groupe imposant allait le midi l'escorter à son arrivée en gare pendant que 130 enfants rangés en deux haies lui faisaient escorte jusqu'à la porte du presbytère, joli spectacle [illegible] de nos dévoués musiciens [illegible] en ne marchandant pas les douces harmonies dont ils ont le secret.

Parler de la cérémonie du soir serait rappeler un programme que tout le monde connaît. Je dirai seulement que toute la paroisse à peu près était présente au Salut du Saint Sacrement puis à la visite au cimetière qui en sont les deux points principaux, comme Sa Grandeur nous le fit comprendre en termes profondément sentis et réellement touchants.

Ensuite, selon un usage de la paroisse, les enfants défilèrent devant Monseigneur et reçurent de lui un souvenir. Bien près de 200 eurent leur tour depuis les grands communiants jusqu'aux plus petits qu'portaient leurs mamans. Ce fut sans doute le [illegible] le plus gracieux de la fête.

Le lendemain à 8 h., messe de Sa Grandeur et communion générale. Après la grand'messe eut lieu le grand événement de la journée, la confirmation de nos enfants. Il y en eut 124: 69 petits garçons, 55 petites filles qui reçurent le Saint Esprit pour devenir des chrétiens et des paroissiens convaincus et courageux. La cérémonie se termina par une charmante adresse au nom des petits, puis par une autre où M. le Dr Gallot présenta les voeux de la paroisse.

• • •

Le lendemain, à 8 h., nos Révérendes Soeurs étaient à la joie et à l'honneur. Deux de leurs novices faisaient leurs premiers voeux et deux enfants de la région, Mlle Mathurine Lancelot, de Notre Dame de Lourdes, et Mlle Florina Payette, de Saint Léon, revêtaient le saint habit. L'assistance était venue nombreuse s'édifier et offrir ses prières pour ces privilégiées de Notre Seigneur, mais Sa Grandeur, qui avait bien voulu la présider et qui, méprisant la fatigue, chanta les voeux religieux de cette voix toujours pénétrante qui nous avait émus la veille et l'avant-veille.

• • •

A 2 h., à la porte du presbytère, un cortège d'automobiles se formait et accompagnait Monseigneur jusqu'aux limites de la paroisse. La visite était finie, mais l'impression restera et le bien persistera jusqu'au jour où le père reviendra au milieu de ses enfants.

ELIE

A M. et Mme Maximilien Allaire revient, les premiers, à Elie, l'honneur de donner un fils à l'église de Dieu. Le jeune Alexandre Allaire nous quittait mercredi le 2 juillet pour le noviciat des fils de Saint Alphonse de Liguori à Sherbrooke, P. Q. Dès sa jeunesse il aimait servir à l'autel, observait le rituel de la messe et souvent on l'entendait dire: je veux me donner à Dieu et devenir prêtre. Sa vocation ne fit que s'affermir par une éducation saine et religieuse reçue au sein de sa famille franchement catholique, au Petit Séminaire et au Collège de Saint-Boniface.

Son départ pour le noviciat ne fut une surprise pour personne et nous espérons que sa santé, qui n'est pas des plus vigoureuse, ne sera pas un obstacle à la réalisation de son ferme désir de répondre à l'appel de Dieu d'aller travailler à sa vigne.

Nous sommes heureux de présenter nos félicitations à la famille Allaire que Dieu bénit en prenant un de ses membres à son service.

• • •

Lundi dernier un autre jeune homme dans la personne de M. Roméo Payment se dirigeait vers l'est du Manitoba pour prendre charge d'un poste de confiance que les chefs du Canadien National lui offraient, après avoir subi avec honneur des examens en télégraphie. Nous sommes convaincus que comme leurs prédécesseurs, ses maîtres en recevront pleine satisfaction.

SOUTH JUNCTION

Dimanche le 13, M. l'abbé McDougall nous chantait la grand'messe. A l'offertoire, M. E. Prévost, notre dévoué maître de chant, rendit avec âme un "Adoro te".

A 7 h. 30 eut lieu la prière, suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

• • •

Immédiatement après le salut avait lieu à la Villa des Pins une soirée familiale. Un groupe d'amis s'était réuni pour célébrer l'anniversaire de naissance de M. A. Brisebois ainsi que de Mlle Blanche. De nombreux amis

y prirent part. On remarquait dans l'assistance: M. A. Van Kooten, de Roseau, Man., M. et Mme Bonot, de Vassar, Mme H. Boisselle, de Calgary; Mme C. Boisselle, de Saint Boniface, M. P. Coutu, de Saint Boniface. Ce dernier nous charma par ses chansons comiques, ainsi que Mme Bonot et M. J. Boisselle. Mlle B. Briand exécuta d'une manière artistique plusieurs solos de violon. Quelques solos de piano furent exécutés avec goût et sentiment par M. B. Brisebois.

Nous tenons aussi à signaler notre distingué violoniste, M. A. Hickford, qui nous fit entendre quelques jolies pièces tirées de son répertoire.

• • •

Mme Boisselle, de Calgary, ainsi que Mme C. Boisselle de Saint Boniface, étaient en visite chez leurs parents, MM. J. Briand et F. Boisselle.

• • •

M. P. Coutu, de Norwood, était en visite chez des amis.

• • •

M. F. Boisselle est à se construire une magnifique résidence. M. F. Lafrance en est l'ouvrier principal.

• • •

Mme Alp. Desrochers est dangereusement malade à l'hôpital de Saint Boniface.

SAINTE AMELIE

Baptême

Le 13 juillet — Joseph Frédéric Marion, né le jour précédent du mariage de Joseph Marion et de Maria Collewaert. Parrain et marraine: M. et Mme Jules Callewaert.

La "Liaison française"

Un groupe très distingué des excursionnistes de l'est a pris la liberté de nous rendre visite à nous aussi. Ce groupe se composait d'hommes haut placés. C'étaient: MM. les abbés J.-S. Gasson, de Montréal; E. Labelle, de Sainte-Thérèse, L. Deschênes, de Kenogami, V. Lincourt, de Sainte Thérèse de Bagot. Il y avait aussi les journalistes de Montréal. Nous avons réellement été enchantés de la visite de ces messieurs.

Fromagerie

M. A. Archambault, fromager, a fait ce matin le second paiement pour le lait reçu à la fromagerie du 2 au 16 juillet inclusivement. Comme le lait a augmenté depuis le dernier paiement, il lui a fallu cette fois-ci débourser la jolie somme de $287.58 pour payer ses clients; ce qui représente une augmentation de $56.93 sur le premier paiement, soit $519.13 de plus en circulation dans la paroisse et ses environs en un mois seulement. Si ceci ne signifie pas un bien palpable digne d'appréciation de tout homme intéressé au progrès et au bien-être commun de la place, qu'on nous dise pourquoi et en quoi consiste le contraire.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les "Amis de Riel" à Saint-Jean-Baptiste, dimanche prochain, le 27

"Disparu!", joué par nos jeunes acteurs bien connus, conquiert littéralement tous les auditoires. Le fait est que les situations tordantes y fourmillent. Servies par des acteurs d'invention aussi féconde, elles vous remuent les rates les plus récalcitrantes.

Nos acteurs étaient à La Salle, dimanche dernier; ils y furent reçus à bras ouverts, de la façon la plus enthousiaste et la plus hospitalière.

Dimanche prochain, à Saint-Jean-Baptiste! On espère y faire salle comble. Comme d'habitude, les acteurs ne négligeront rien pour établir un courant continu entre la scène et les spectateurs. Il paraît qu'à chaque représentation, ils se surpassent eux-mêmes. En tout cas c'est leur souci constant. Il faut faire connaissance avec messire Rabuté, chroniquement atteint du mal d'héritier, les alternatives d'espoir de succès entrevu, d'intrigues déjouées, de cauchemars à travers lesquels il circule, sont impayables.

Donc, paroissiens de Saint Jean-Baptiste, comptez sur nous qui comptons sur vous.

LE COMITE

THIBAULTVILLE

Dimanche le 20 courant il y eut réunion intime chez M. et Mme Isaie Phaneuf, à l'occasion du passage de leur fils Arthur et sa famille, de Montréal, P. Q. Au nombre des personnes présentes on pouvait remarquer: M. Jos Phaneuf, d'Edmonton, M. et Mme Doris Phaneuf, M. et Mme Omer Pelletier, M. et Mme H. Smith, M. et Mme A. Hince, M. et Mme Thibault, M. et Mme Nap. Durand, Mme C. Viery, M. et Mme U. Phaneuf, M. et Mme Jos Pelletier, Mme Alp. Pelletier, M. R. Pelletier, M. H. Deschambault, M. O. Pelletier, Mme Constant et ses deux fils, Maurice et Cary, M. Buckham, MM. H. et D. De Pourcq, MM. H. L. et J. Flackton, de Winnipeg, M. et Mme M. Lagimodière, M. V. Trudeau, Mlle A. Trudeau, M. O. Trudeau, M. A. Lagimodière, Mme U. Trudeau, de Lorette, Mlles E. Phaneuf, V. Phaneuf, M. et Mme S. Phaneuf, M. et Mme O. Phaneuf, M. et Mme Alp. Phaneuf, Mme J. Dupont, MM. J. et D. Labbé, M. et Mme M. Champagne, M. et Mme [illegible] Winnipeg, Ste-Anne et Thibaultville.

Tous paraissaient bien enchantés de leur journée, n'ayant qu'un seul regret, celui de ne pas la voir se prolonger plus longtemps.

• • •

Nombreux étaient les visiteurs sur les bords du lac l'Assé dimanche de Winnipeg, Sainte-Anne et Thibaultville.

• • •

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Alex. Leclerc survenue à l'hôpital Saint Boniface samedi le 12 courant. A la famille en deuil toute la population de Thibaultville offre ses sympathies les plus sincères.

• • •

M. et Mme Jules Guay, de Saint Boniface, étaient de passage ici dimanche dernier.

SAINT-BONIFACE

L'Indépendance belge

Le pique-nique organisé par la fanfare de la Cité de Saint-Boniface pour commémorer l'indépendance belge se poursuivit conformément au programme, à l'exception de la parade des automobiles, qui se mit en marche à une heure de l'après-midi.

A la messe solennelle qui fut célébrée dimanche matin en l'église du Sacré-Coeur de la paroisse belge, M. l'abbé Kwakman, curé, donna le sermon de circonstance.

M. N. Pirotton gagna le premier prix dans le concours des automobiles garnies à la parade de l'après-midi. Il avait, à l'avant de sa voiture décorée, des drapeaux belges et canadiens, les photographies de Sa Majesté le roi Albert et de Son Em. le cardinal Mercier avec cette inscription: "L'union fait la force". Ses deux jeunes enfants, Nicolas et Alice, qui figuraient dans l'auto, représentaient la Belgique. MM. A. Willems, J. Ranon, M. Van Verschats et V. De Cloux furent les autres gagnants du concours.

Au point d'arrivée de la parade, sur le terrain du collège, eut lieu un agréable pique-nique où les orateurs suivants adressèrent la parole: M. le maire Swain, l'hon. Joseph Bernier, MM. N. Pirotton et V. Vanslander.

La fanfare de la Cité de Saint-Boniface contribua beaucoup au grand succès de cette fête par sa musique vive et entraînante.

M. W. Raymond est réélu président du cercle local de l'Association d'Education

L'assemblée du cercle paroissial de l'Association d'Education, tenue dimanche dernier à l'hôtel de ville, s'ouvrit par un compte rendu sommaire du récent congrès de l'Association donné par le président, puis on passa à l'élection des nouveaux officiers.

M. W. Raymond fut réélu président et M. F.-D. Pambrun vice-président. M. Raymond Bernier fut choisi comme secrétaire-trésorier et l'on désigna les cinq conseillers suivants: MM. J. Baril, E. Sourisseau, N. Pirotton, R. Dubreuil et S. Nault. Le représentant du district scolaire de Lavallée est M. Maxime Carrière; de Linwood, M. Noé Rodrigue; de la Seigneurie, M. Avila Lavoie; de Woodlawn, M. Camille Teillet.

La résolution suivante fut adoptée à l'unanimité:

"Que le cercle paroissial de l'Association d'Education offre ses félicitations et ses remerciements à M. J.-B. Leclerc pour la manière énergique dont il a su exposer la situation postale de Saint-Boniface lors de la convention des maîtres de postes canadiens à Montréal en juin dernier. Nous espérons que les autorités compétentes rendront à Saint-Boniface ce qui lui a été enlevé et verront à laisser notre ville profiter de tous les avantages moraux et matériels qui lui reviennent de droit pour l'expansion des affaires postales.

"Que copie de cette résolution soit transmise à la presse de langue française de Saint-Boniface et de Winnipeg."

On remarquait parmi l'assistance: Mgr W. Jubinville, P. A., V. G., et M. H. Laverte, président de l'exécutif de l'Association d'Education.

Immédiatement après cette assemblée, il y eut une réunion du comité de citoyens où l'on discuta l'affaire McArthur-Doucet et la commission Mathers. On s'attend à ce que la décision du juge Mathers soit rendue cette semaine ou la semaine prochaine.

Commission scolaire

Jeudi soir on lut à l'assemblée de la commission scolaire des lettres de protestation venant des fédérations locale et provinciale des maîtres et maîtresses d'école. On s'élève contre l'action des commissaires qui n'ont pas voulu réengager trois maîtres de l'école Taché avant d'avoir consulté le résultat des examens de leurs élèves. La conduite de nos commissaires est plausible et l'on ne saurait les blâmer pour avoir posé cet acte de prudence.

Sur motion du commissaire Maycock, MM. H. Howat et L. Marius furent choisis comme vérificateurs de la comptabilité. Après une vive discussion, il fut décidé d'adjoindre à ceux choisis un troisième vérificateur qui sera des firmes J. D. Reid ou W. Gray.

La "Junior Red Cross" demande la coopération de la commission scolaire en vue de l'établissement d'une clinique dentaire pour le soin des enfants de parents indigents. Un comité composé des commissaires Marion et Fisher est chargé de s'occuper de cette proposition de la "Junior Red Cross".

Le soin des réparations à faire dans les différentes écoles fut laissé au comité de construction.

PETITES NOTES

C'est samedi soir le 2 août que l'Union Canadienne donnera sa grande partie de cartes en plein air sur le terrain du Comité de Récréation de Saint-Boniface, situé sur la rue Aulneau. On est à préparer un programme des plus séduisants.

• • •

L'adjudication pour la construction de la brasserie Kiewel se fit au rabais aux entrepreneurs Hazelton et Walen, de Winnipeg, pour le montant approximatif de $40,000. Le creusage de la cave commence aujourd'hui.

• • •

La compagnie Allan et Grant, de la rue Bertrand, a obtenu le contrat important de la pierre pour la cathédrale Saint Joseph de l'archidiocèse d'Edmonton.

• • •

Le mariage de M. René Bédard, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, et de Mlle Méline Cottenier, de Saint-Boniface, fut célébré à la cathédrale mercredi passé. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr Jubinville.

• • •

L'enterrement de M. John Sullivan mort à Fort Worth, Texas, eut lieu dans le cimetière de la cathédrale hier matin, après un service chanté à l'église Sainte-Marie de Winnipeg. M. Sullivan laisse son épouse, ses parents: M. et Mme P. Sullivan; quatre soeurs: Mme E. McColl, de Saint Boniface, la Rév. Soeur Théodore, de l'Académie Sainte Marie, Mme Léo Reardon, de Saint-Boniface, et Mlle Gertrude, de Winnipeg; deux frères: R. B. Sullivan, de Calgary, et Peter Sullivan, de Winnipeg.

• • •

La Révérende Soeur Félix de Valois, fille de M. Mathias Goulet, de Saint-Boniface, est décédée à la Maison Chapelle le 19 juillet. Elle était âgée de 27 ans et comptait neuf années de vie religieuse. Le service funèbre a eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte a quatre frères dont l'un est Clerc de Saint-Viateur à la Maison Saint-Joseph d'Otterburne.

• • •

Nos amis de La Salle désirent associer les paroisses voisines aux remerciements adressés la semaine dernière à l'occasion de leur pique-nique.

• • •

Le personnel et les religieuses de l'Hospice Taché remercient très cordialement les membres de la fanfare La Vérendrye pour le magnifique concert donné aux vieillards et aux orphelins vendredi dernier dans la soirée.

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Le pèlerinage annuel à Notre Dame de Lourdes de Saint-Laurent, près de Duck Lake, a eu lieu jeudi dernier et a attiré la foule habituelle de pèlerins de tous les points du diocèse. Mgr Prud'homme s'y était rendu, accompagné de son vicaire général, Mgr Brodeur. Le sermon a été donné en français par Mgr Bourdel, curé de Prud'homme, et en anglais par le R. P. Byrne Grant, O.M.I., de Saskatoon.

• • •

La retraite annuelle pour le clergé séculier du diocèse a lieu cette semaine à l'évêché: elle est prêchée par le R. P. Couture, O.P.

• • •

M. le chanoine Irénée Gervais, principal de l'école normale de Joliette, et M. l'abbé Wilfrid Gervais, son frère, professeur au séminaire de la même ville, ont passé quelques jours à l'évêché. Ils sont venus visiter leur soeur, religieuse du Précieux Sang, et se rendent jusqu'à Seattle par Edmonton et Vancouver.

• • •

La ville de Prince Albert a donné une majorité substantielle de 1263 contre la prohibition. Les chiffres officiels ont été 377 oui, 1640 non. La vente de la bière dans des établissements licenciés a aussi obtenu une majorité de 434. Les deux tiers des électeurs ont pris part au vote.

• • •

Les travaux d'agrandissements à l'hôpital de la Sainte-Famille vont commencer le 1er août. L'architecte est M. J.-P. O'Leary, de Régina, et le contrat a été donné aux frères Shannon, de Saskatoon. L'hôpital, une fois terminé, sera absolument moderne sous tous les rapports.

• • •

S. G. Mgr Charlebois est passé ici de retour de sa visite dans ses missions du Nord.

VAL MARIE

Pique-nique

Pour voir les belles récoltes qui poussent au bord de la rivière aux Français, c'est là une occasion donnée aux gens qui n'ont pas encore visité notre place. Ils pourront constater par eux-mêmes qu'il ne nous manque qu'une chose: d'être plus nombreux pour vivre pleinement notre vie de catholiques et de Canadiens français. Ce sont nos voisins de Corlander qui organisent ce pique-nique, à l'occasion de la venue du chemin de fer dont on pourra voir les premiers travaux. Ceux qui viendront peuvent encourager nos marchands, car l'on annonce pour ce jour-là l'ouverture du nouveau magasin de M. A. Dunand, de la salle de billard de M. O. Saint-Cyr, du restaurant tenu par un Chinois venu de Ponteix et d'un autre magasin tenu par M. Alex. McLawrens.

• • •

M. E. Carlier a installé un radio dans sa nouvelle maison.

• • •

Nos commissaires d'école rencontrent bien des difficultés pour faire marcher notre école. Qu'ils ne se découragent pas pour cela au moment où notre groupe commence à augmenter et y maintiennent l'enseignement dans le sens où il s'est développé jusqu'ici. C'est là une des conditions essentielles pour l'avenir de la place et celui de nos enfants.

• • •

En terminant, nous apprenons qu'il y a bon espoir que Val Marie va conserver le nom de Celle que le Père Passaplan lui a donné comme patronne. Merci à qui de droit.

Mort subite du R. P. J.-H. Emard, O.M.I.

Régina — Frappé en marchant dans son jardin, le R. P. Joseph-H. Emard, frère de Mgr. l'archevêque Emard d'Ottawa, et un des Oblats les mieux connus au Canada, est décédé subitement à Marievale, Saskatchewan. La mort a été causée par une maladie de coeur. Le R. P. Emard venait de célébrer la messe.

Il était né à Saint-Hubert, Québec, en 1862, et avait été ordonné à Montréal en 1887. Il avait enseigné à l'Université d'Ottawa et à l'Université Niagara de Buffalo, N.Y.

L'Alsace et la Lorraine se sont fort inquiétées

Paris — C'est avec une véritable émotion que le Sénat a écouté la question posée au gouvernement par le général Bourgeois qui s'est fait l'interprète des populations de l'Alsace et de la Lorraine inquiètes des indications contenues dans la déclaration ministérielle. Quand le général Bourgeois a demandé à M. Herriot qu'aucune mesure ne fût prise pour supprimer le statut accordé jusqu'à présent aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine en matière confessionnelle et scolaire, il était évident que l'assentiment de la Haute Assemblée lui était acquis. M. Herriot est monté à la tribune et a répondu en lisant un texte préparé d'avance, ce qui indique avec quel soin il tenait à préciser sa réponse dont certainement tous les termes avaient été pesés auparavant. C'est avec un sentiment de satisfaction que le Sénat a enregistré les paroles prononcées par le président du Conseil pour tranquilliser le général Bourgeois et les autres représentants des départements reconquis.

TORONTO — Le gouvernement provincial a décidé de tenir un plébiscite sur la question des liqueurs dans l'Ontario le 23 octobre.

WINNIPEG

Un Français vient étudier les animaux et la flore du Canada

M. Jacques Berlioz, de Paris, vient d'arriver à Winnipeg et se rend aux Montagnes Rocheuses dans le but d'y étudier les parcs nationaux du Canada. Le musée d'histoire naturelle de Paris, dont il est le représentant, songerait à établir des réserves semblables en France. La population française s'intéresse beaucoup au Canada, dit le visiteur, qui espère établir un échange d'animaux vivants entre les jardins zoologiques de France et les parcs nationaux du Canada.

M. Berlioz s'intéresse aussi aux fleurs, aux plantes, aux papillons, vers et insectes. Il espère, pendant son séjour au pays, en faire une collection aussi bonne que le temps le lui permettra. Le voyageur repassera à Winnipeg à son retour vers le 15 septembre.

Union Nationale Métisse

A une assemblée générale de notre société tenue à Saint-Vital, chez M. Lavallée, tous les comités rendirent compte de leur section respective touchant la fête et le pique-nique du 5 dernier ainsi que du travail accompli durant l'année.

Les membres exprimèrent leur satisfaction et son on ne peut plus encouragés par de si beaux résultats. Parmi les nombreuses résolutions passées au cours de l'assemblée, nous devons signaler celle qui a trait à la reconnaissance que nous devons à nos frères canadiens-français et belges, à nos sociétés-soeurs qui nous ont honorés par leur représentation et à tous ceux qui, de toutes manières, ont assuré notre succès.

L'assemblée note avec regret un oubli qui s'est glissé dans le compte rendu paru dans la Liberté, au sujet de la journée du 5. Les noms de Mlle Rosa Genthon et de M. Roger Goulet n'ont pas été mentionnés. Nous leur demandons excuse pour cet oubli bien involontaire et nous les remercions chaleureusement de leur aide.

Mlle Genthon a bien voulu nous apporter le concours de son talent dans la partie religieuse, et M. Goulet, dans un enthousiaste discours, tout vibrant de patriotisme, n'a pas manqué de faire une revue superbe de l'année et d'encourager tous nos compatriotes à continuer de marcher de l'avant.

Le gouverneur général à Winnipeg

Lord Byng de Vimy, gouverneur général du Canada et sa suite sont arrivés à Winnipeg ce soir à 6 h. 15. Ils partiront pour Régina mercredi à 8 h. du matin.

Pluie bienfaisante

La pluie a été générale au Manitoba vendredi, samedi et lundi. Elle a fait beaucoup de bien dans un grand nombre d'endroits où elle était très désirée. Par contre la Saskatchewan n'en a pas eu. La sécheresse se fait sérieusement sentir, surtout dans le district de Saskatoon, et la récolte y sera pauvre si une bonne pluie ne vient pas améliorer la situation.

Une hausse qui fait la fortune de plusieurs

Chicago. — Plus d'un milliard de dollars ont été ajoutés à la valeur spéculative de la récolte de 1924 aux Etats-Unis et dans le Nord-Ouest canadien, au cours des dernières semaines, comme résultat de la hausse de 32 sous le boisseau pour le blé aux Etats-Unis et de 42 sous au Canada.

Le blé de juillet qui le 9 juin, se vendait à $1.03⅞, touchait 1.30¼ jeudi, une hausse de 4 sous ¾ pour la journée, cependant qu'à Winnipeg, il montait à $1.40¼, soit un gain de 4¼. Toutes les céréales, à l'exception du maïs de septembre, étaient cotées, ici, jeudi, à un nouveau niveau. Au Board of Trade, mercredi, on a spéculé sur 110,000,000 de boisseaux de grains de toutes sortes, dont 65,000,000 de blé. Il y a six semaines, les transactions ne dépassaient pas le chiffre de 20,000,000 de boisseaux.

La farine a suivi la hausse. Les prix ont été élevés de 29 sous le baril à $8 pour les meilleures marques de Minneapolis. C'est une hausse de $1.20 le baril depuis le 9 juin dernier.

Ne remettez pas à demain le bien que vous pouvez faire aujourd'hui.

LA POLITIQUE

M. Raoul Dandurand représentera le Canada à la Ligue des Nations

Ottawa. — Le sénateur Dandurand, chef du parti libéral au Sénat, sera le principal représentant du Canada à la prochaine conférence de la Ligue des Nations. Sa nomination a été annoncée dimanche soir. Un autre membre du cabinet peut l'accompagner, mais on n'a pas encore décidé qui ce sera.

M. Gus. Porter se présente de nouveau

Belleville, Ont., — Les conservateurs de West Hastings ont choisi de nouveau M. Gus Porter comme leur candidat à l'élection nécessitée par la démission de ce même M. Porter il y a quelques jours au parlement fédéral. On sait que M. Porter avait accusé M. Murdock, ministre du travail, d'avoir violé son serment d'office en profitant de certains renseignements reçus au sujet de la faillite prochaine de la Home Bank. M. Murdock avait retiré immédiatement le dépôt qu'il avait à cette banque.

Devant un comité de la Chambre des Communes, M. Porter n'a pu faire prouver ses accusations et M. Murdock a été blanchi.

Chez les progressistes

Ottawa — La dislocation du parti progressiste menace de prendre des proportions inquiétantes pouvant influencer sur la position des partis.

Il est rumeur que de nouveaux mécontents se joindront aux dix qui ont abandonné M. Robert Forke et on mentionne entre autres les noms de MM. Hoey, Evans, Tom Sales et Bancroft.

Ces hommes sont en révolte contre M. Forke et aussi contre l'hon. T.-A. Crerar, car ces deux chefs ont à leurs yeux des tendances libérales trop prononcées. Ils prétendent représenter mieux que les chefs les idées progressistes et répondre ainsi aux aspirations des électeurs de l'Ouest.

Les mécontents désirent tenir une grande convention du parti progressiste à l'automne, afin de choisir un nouveau chef et, par conséquent, jeter M. Forke par dessus bord. Ils réformeraient ainsi le parti et lui imposeraient leurs vues.

Leur candidat serait le capitaine J.-T. Shaw, qui a acquis beaucoup de prestige par son service militaire, la victoire qu'il a remportée sur l'hon. R.-B. Bennett, ministre de la justice dans le cabinet Meighen, et par ses activités en Chambre ou au comité des banques.

En agissant ainsi, les réfractaires, qu'on appelle communément les "Gingers", condamneraient le principe qui leur servit de prétexte pour abandonner leur chef et qu'ils définissaient ainsi: plus de chef, plus de whip, plus de caucus ni de discipline de parti.

S'ils réussissaient dans leur tentative, ils enlèveraient au parti ministériel les espoirs d'alliance avec les progressistes qu'il entretient plus que jamais. Et c'est par là qu'ils auraient une grande influence sur la position des partis. Mais on ne croit pas qu'ils réussissent.

Aucun sens

Ottawa — On affirme ici que la prédiction faite à la bourse du blé de Chicago que la récolte de blé au Canada serait de moins que la moitié de l'an dernier n'a aucun sens. Les nouvelles que l'on reçoit de la Saskatchewan indiquent que la sécheresse n'est pas générale dans cette province. Les derniers rapports indiquent que la condition de la récolte canadienne au 30 juin était de 96 pour cent de la moyenne de rendement pour la période 1913-1923. Cette moyenne est de 16 boisseaux à l'acre.

Des manifestations universelles contre la guerre

Moscou — Des manifestations contre la guerre auront lieu simultanément en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en France, et en Allemagne durant la semaine du 22 juillet au 4 août, sous les auspices des partis communistes du monde. Tel est le projet que l'Internationale Communiste a décidé de mettre à exécution, à sa récente réunion, à Moscou.

LONDRES — Le "Daily Mail" fait revivre la rumeur que le duc d'York serait nommé prochainement gouverneur de l'un des dominions britanniques.

PARIS — La vague de chaleur a été interrompue dimanche par une série de violents orages qui ont causé des dommages et des pertes de vie sur les côtes de France et de Belgique.

ATHENES — A la suite d'un vote de non-confiance, le gouvernement grec a démissionné.

FAIRBANKS, Alaska. — Un aéroplane porte le "News Miner-Citizen", de Fairbanks, aux abonnés qui sont dans les districts éloignés.

Origine du mot "Canada"

L'origine du mot "Canada" est obscure; mais la dérivation généralement acceptée aujourd'hui vient d'un mot sauvage: "Kannatha", désignant un village ou un assemblage de huttes, et on suppose que Jacques Cartier, entendant ce mot prononcé par les sauvages par rapport à leurs établissements, se trompa sur sa signification et l'appliqua au pays tout entier.

* * *

Municipality of De Salaberry

PUBLIC NOTICE

Notice is hereby given that a meeting of the Council of the Rural Municipality of De Salaberry will be held at St. Pierre, Manitoba, on August 11th, 1924, at 10 o'clock a.m., at which meeting the passing of a By-Law dealing with the opening of a road through Lots "U" and "10" according to the Dominion Government survey of the Rat River Settlement, in Manitoba, from the western limit of the main highway from Emerson to St. Boniface, as the same is shown on a plan of survey filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 606, to the south easterly water's edge of the Rat River, as the said road to be opened is shown colored pink on a plan of survey of same prepared by Stephan Guttormsson, Manitoba Land Surveyor, duly attested at Winnipeg on the 12th day of February, 1923 (copies of which By-Law and plans may be seen, at the office of the clerk of the Municipality of De Salaberry, at St. Pierre, Manitoba) will be considered.

All parties interested in the subject matter of the said proposed By-Law, are hereby notified of the said meeting and to govern themselves accordingly.

Dated at St. Pierre, Manitoba, this 2nd day of July, 1924.

PAUL CHENARD,
Sec.-Treasurer,
Municipality of De Salaberry.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8570.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.